

# RAPPORT-SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE DE CARTOGRAPHIES AUTOCHTONES (12-14 MAI 2021)



Rédigé par :

Adèle Clapperton-Richard, Lola Montes,  
Chloé Pelletier, Guillaume Proulx

Édité par :

Benoit Éthier et Chloé Pelletier

Août 2021



École d'études autochtones  
Pavillon des Premiers Peuples - Université du Québec  
en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

**Membres du comité de rédaction :**

Adèle Clapperton-Richard, Département de géographie, Université Laval

Lola Montes, Département d'anthropologie, Université Laval

Chloé Pelletier, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Guillaume Proulx, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Coordonnatrice :** Chloé Pelletier, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Directeur :** Benoit Éthier, École d'études autochtones, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue





## TABLES DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| MOT D'INTRODUCTION.....                                                                                                                                               | 1  |
| Lien vers les enregistrements vidéo .....                                                                                                                             | 1  |
| AXE I - NÉGOCIATION ET PROTECTION DES TERRITOIRES ANCESTRAUX .....                                                                                                    | 2  |
| Approches ethnographiques à la cartographie autochtone (B. Thom).....                                                                                                 | 2  |
| Documentation cartographique dans un contexte d'affirmation territoriale et de défense des droits (D. Bisson et M. J. Kistabish).....                                 | 6  |
| Développement d'approches pour la caractérisation et la protection des aquifères d'Eeyou Istchee (E. Rosa) .....                                                      | 9  |
| Masko Cimakanic Aski (Charles Coocoo) .....                                                                                                                           | 12 |
| TABLE RONDE I .....                                                                                                                                                   | 15 |
| AXE II - RELATIONS TERRITORIALES ET TRANSMISSION DES SAVOIRS ANCESTRAUX.....                                                                                          | 18 |
| « Une carte n'est pas le territoire ». Réflexions sur l'écart entre les conceptions et les pratiques étatiques et autochtones de la territorialité (S. Poirier) ..... | 18 |
| Atlas Masko Cimakanic Aski (D. Studnicki-Gizbert et Christian Coocoo).....                                                                                            | 22 |
| Projet Tapiskwan et projet Moteskano (S. Chachai, N. Awashish, D. Flamand).....                                                                                       | 24 |
| TABLE RONDE II .....                                                                                                                                                  | 27 |
| AXE III - CARTES ET RÉCITS.....                                                                                                                                       | 29 |
| Awactenmakanicic e opikihakasowin : le système juridique coutumier engagé vers l'autonomisation de l'enfant (É. Ottawa).....                                          | 29 |
| Portager l'immatériel : patrimoine intangible et cartographie autochtone (C. Desbiens) .....                                                                          | 33 |
| Cartographier les mémoires : utilisation d'images aériennes anciennes pour documenter les sites culturels en territoires inondés (J. Gagnon).....                     | 37 |
| Re-présenter les espaces sociaux des jeunes autochtones à Montréal/Tiohtià:ke (S. Guimont-Marceau et M.-E. Drouin-Gagné).....                                         | 41 |
| Atlascine : voir et écouter le territoire en cartographiant des récits (S. Caquard).....                                                                              | 45 |
| TABLE RONDE III .....                                                                                                                                                 | 48 |
| AXE IV - TOPONYMIE.....                                                                                                                                               | 53 |
| Rétablissement toponymique à Val-d'Or (P.-A. Martel et R. Brazeau) .....                                                                                              | 53 |
| Àjogan nasawehì nìjìn enìgwakamigàng (un pont entre deux mondes) (J.-L. Fournier) .....                                                                               | 57 |
| Ejiniokedek - le nom qu'on lui donne (R. Kistabish).....                                                                                                              | 60 |
| Lancement de tutoriels de cartographie Google Earth (L. Montes, Christian Coocoo et B. Éthier)....                                                                    | 63 |
| TABLE RONDE IV .....                                                                                                                                                  | 65 |

## MOT D'INTRODUCTION

Le *Séminaire de cartographies autochtones* s'est déroulé du 12 mai au 14 mai 2021 au Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). L'événement réunissant une trentaine de participant·e·s a permis de mobiliser, de partager et de diffuser des travaux et des connaissances associés aux relations territoriales et à la cartographie participative autochtone. Le séminaire était une initiative collective, inclusive et participative mettant en lumière les savoirs territoriaux autochtones au moyen de la cartographie.

Dans l'ensemble, la mobilisation et le partage vécus lors du séminaire ont permis d'aborder un ensemble d'initiatives et de défis reliés à la transmission des savoirs territoriaux, au contrôle territorial, à la souveraineté autochtone et à la préservation des ressources et des sites culturels importants. Quatre axes principaux ont été dégagés et ont structuré la programmation du séminaire et du présent rapport : Axe I : Négociation et protection des territoires ancestraux; Axe II : Relations territoriales et transmission des savoirs ancestraux; Axe III : Cartes et récits; Axe IV : Toponymie.

Le *Séminaire de cartographies autochtones* a été rendu possible grâce à la contribution financière du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (programme Connexion), du Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (programme Petites subventions), du programme Subventions d'échange de connaissances FIRC-FUQAT de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et de la Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

## Lien vers les enregistrements vidéo

Les enregistrements vidéo du Séminaire sont accessibles sur le site Web du Séminaire de cartographies autochtones : <https://www.uqat.ca/seminaire-cartographies-autochtones/>

## AXE I – NÉGOCIATION ET PROTECTION DES TERRITOIRES ANCESTRAUX

### Approches ethnographiques à la cartographie autochtone

Présentation par : **Brian Thom** (professeur, anthropologie, Université de Victoria)

Prise de notes par : Chloé Pelletier

#### Mots clés :

# Cartographie numérique autochtone

# Cartographie participative

# Cartographie ethnographique

# Contre-cartographie

#### Résumé de la présentation :

FRANÇAIS (traduction libre) :

La collaboration avec les communautés autochtones transforme la façon dont les anthropologues approchent la cartographie ethnographique. À la différence des techniques de cartes fixes à échelle de gris du passé, qui délimitent simplement le territoire ou étiquettent des points de repère locaux importants, les nouvelles technologies de cartographie numérique permettent de construire des cartes comportant plusieurs couches, échelles et perspectives, offrant une polyphonie visuelle, textuelle et riche en médias. Ce sont des cartes qui peuvent engager plusieurs publics et tisser des liens entre plusieurs ordres du jour, priorités et façons de voir le monde. La présente conférence suit les mélodies distinctes et parfois divergentes des cartes récemment produites en collaboration avec les communautés autochtones, et révèle leur potentiel (et leurs pièges) pour la démarche ethnographique.

ANGLAIS :

Collaboration with Indigenous communities is transforming the way anthropologists approach ethnographic mapping. Rather than the fixed, grey-scale maps of the past that simply delineate territory or label significant local landmarks, new digital mapping technologies make it possible to construct maps that frame multiple layers, scales and perspectives, providing visual, textual, media-rich polyphony. These are maps that can engage multiple audiences, weaving together multiple agendas, priorities and ways of seeing the world. This talk will follow the distinct and sometimes divergent melodies of recent maps produced in collaboration with Indigenous communities, revealing their potential (and pitfalls) for ethnographic evocation.

### Sujets abordés :

- Divers exemples de projets portant sur la cartographie visant à protéger les territoires et à revendiquer les droits ancestraux (contextes autochtones en Colombie-Britannique, Premières Nations Salish)
- Laboratoire de cartographie ethnographique de l'Université de Victoria
- Apprentissage territorial par la cartographie participative et transmission intergénérationnelle des savoirs autochtones

### Qu'est-ce que la cartographie ethnographique? Quelques exemples de projets de recherche

La conférence de Brian Thom dresse un état des lieux de divers projets cartographiques qu'il mène depuis plusieurs années avec les Nations autochtones dans l'Ouest canadien. Ces projets vont de la documentation de lieux culturels clés à la documentation des conflits liés à des zones d'exploitation de ressources naturelles par les non-Autochtones en territoires autochtones (pipelines, coupes forestières, privatisation des terres, urbanisation, etc.). Ces projets ont permis de mettre en évidence les transformations spatio-temporelles qu'ont subi les territoires de différentes Nations et communautés en Colombie-Britannique et les défis liés à l'occupation et à l'utilisation des territoires ancestraux dans le cadre de revendications territoriales globales.

L'un des projets de recherche portait sur les zones de récolte de coquillages de la communauté Skagit, qui ont été protégées à la suite de la création d'une carte. En revanche, un autre projet mené en collaboration avec la Nation Stó:lō, à l'est de Vancouver, portant sur la documentation, l'utilisation et l'occupation des zones forestières en prévision de coupes forestières prévues par le gouvernement, n'a pas permis de protéger les lieux culturels puisque des coupes à blanc y ont quand même été effectuées. Dans un autre exemple, B. Thom mentionne les lieux de culte et de sépultures de la Nation Hul'q'umi'num', dont les conflits pour leur protection peuvent parfois sembler isolés, mais dont il est possible de constater la multitude, au sein de différentes communautés, en les cartographiant.

B. Thom mentionne aussi son travail avec la Tsawout First Nation et le W̱SÁNEĆ Leadership Council Society, dans la municipalité de Saanich, dans la Baie de Cordova, qui est sujette à une urbanisation et une industrialisation intensives. Ensemble, ils et elles ont documenté des utilisations ancestrales de ce territoire par la Nation W̱SÁNEĆ.

La diversité de ces projets de recherche est preuve de la complexité et de la multiplicité des utilisations autochtones du territoire, des relations au territoire et de l'importance de la pluridisciplinarité en recherches autochtones.

## Le laboratoire de cartographie ethnographique de l'Université de Victoria

B. Thom est fondateur et directeur de l'*Ethnographic Mapping Lab* à l'Université de Victoria. Les différentes activités de recherche et de formation de ce laboratoire visent principalement à fournir des ressources et des outils pour soutenir les peuples autochtones dans le cadre de leurs revendications territoriales, mais aussi de leurs démarches de réaffirmation et de transmission des savoirs identitaires et culturels.

### Transmission intergénérationnelle des savoirs

Une autre dimension de la cartographie autochtone mise en relief par B. Thom est celle de la transmission intergénérationnelle des savoirs territoriaux. Les nouvelles technologies, sollicitées davantage par la jeune génération, permettent l'utilisation de la cartographie numérique multimédia (p. ex. *Google Earth*, *Google My Maps*, entre autres) pour mettre en valeur et transmettre des savoirs autochtones associés aux paysages culturels. Former cette jeune génération à la cartographie permet ainsi d'encourager la documentation et la mise en valeur des savoirs ancestraux par et pour les communautés.

### Période de questions :

**Question :** La première question porte sur les cartes élaborées par les Nations autochtones dans le cadre des revendications territoriales globales. Dans le cadre de ces revendications, les Nations autochtones sont amenées à documenter et à cartographier l'occupation exclusive et continue (depuis l'époque précoloniale) des territoires ancestraux revendiqués. Est-ce que ces cartes sont encore entretenues, et sont-elles pertinentes aujourd'hui?

**Réponse :** B. Thom répond que les efforts actuels visent à répondre aux normes de la Cour afin que les droits ancestraux soient pleinement reconnus et qu'ensuite la cartographie serait davantage centralisée à l'échelle locale et communautaire pour un usage culturel davantage que politique.

**Question :** « En tant que communautés autochtones, lorsque l'on essaie de protéger des lieux culturels et de faire valoir l'importance de ces lieux, on fait souvent face à une crainte de conflit auprès des instances allochtones (p. ex. les MRC). Comment la cartographie ethnographique peut-elle aider à ce niveau? »

**Réponse :** B. Thom répond que l'ignorance des lieux culturels importants autochtones par les villes et municipalités est malheureusement la « norme », que la documentation des lieux en zones urbaines est ainsi d'autant plus importante qu'elle permet d'éduquer les gouvernements locaux sur l'utilisation et l'occupation ancestrales et contemporaines de ces territoires. Cela crée aussi une ouverture pour l'intégration des instances autochtones à la gestion de ces espaces.

**Question :** « En sachant que les savoirs autochtones sont souvent confidentiels et ne peuvent être transmis qu’avec le consentement des personnes, comment respecter cela en utilisant des logiciels de cartographie en ligne tels que *Google Earth*? »

**Réponse :** B. Thom répond que *Google Earth* ne garde pas les données, qu’elles restent enregistrées sur l’ordinateur du ou de la cartographe. Le partage peut se faire de façon privée et il est possible de choisir les données qui seront rendues publiques. Une étape de validation est donc cruciale pour vérifier et trier les données pour ensuite établir comment elles seront diffusées.

**Question :** Sébastien Caquard demande si les projets que B. Thom a menés ont une durabilité dans le temps, et notamment si les capacités cartographiques internes à la communauté sont suffisantes pour que les projets se poursuivent sur le long terme (post-recherche universitaire).

**Réponse :** B. Thom répond que cela dépend des communautés et des projets. Par exemple, certaines communautés ont un service consacré à la cartographie et aux technologies GIS dans le cadre des revendications qu’elles mènent depuis plusieurs années, tandis que, dans d’autres cas, cette expertise n’a pas encore été acquise. Son équipe et lui font alors des retours techniques dans les communautés pour donner les outils de base aux participant·e·s afin qu’ils et elles puissent poursuivre les projets ou en commencer d’autres de façon autonome.

**Question :** Oscar Kistabish demande si des portages ont été documentés dans le cadre de ses projets.

**Réponse :** B. Thom mentionne que les portages sont très importants pour les aîné·e·s et que la marche sur le territoire avec des gardien·ne·s du savoir est une source d’information primordiale pour la documentation des portages. Il mentionne un exemple précis dans le cadre de ses travaux sur la municipalité de Saanich dans la Baie de Cordova, maintenant transformée et urbanisée. Ils ont pu superposer une ancienne carte présentant des « *Indian trails* » sur le paysage actuel afin de démontrer l’occupation historique autochtone de cet emplacement.



## Documentation cartographique dans un contexte d'affirmation territoriale et de défense des droits

Présentation par : **Danny Bisson** (géomaticien, entreprise Progigraph, Val-d'Or) et **Maurice J. Kistabish** (Anicinape, finissant à la maîtrise sur mesure en Études autochtones - UQAT)

Prise de notes par : Chloé Pelletier

### Mots clés :

# Cartographie autochtone

# Anicinape

# Revendications territoriales

# Droits ancestraux

### Sujets abordés :

- Contexte législatif historique entourant les droits ancestraux et le titre ancestral
- Preuves d'occupation et d'utilisation autochtones des territoires
- Obstacles à ces preuves : exploitations et utilisations occidentales des territoires (exemple de carte en contexte anicinape)
- Exemples récents : *Wahgoshig c. Abitibi Consolidated* et *Wahgoshig c. Solid Gold*

### Droits ancestraux et titre ancestral

Maurice J. Kistabish mentionne deux éléments clés à considérer dans le cadre de l'affirmation territoriale et la défense des droits, que ce soit pour l'occupation historique ou contemporaine : les droits ancestraux et le titre ancestral. Le titre ancestral, au début de la colonisation, est reconnu par la jurisprudence et par la Proclamation royale de 1763 et ne peut être concédé à quiconque autre que la Couronne. Les droits des Autochtones sont des droits inhérents et collectifs issus de l'occupation du territoire, et des ordres sociaux en place avant l'arrivée des colons européens en Amérique du Nord.

Le conférencier précise que ces droits qui constituent les communautés et Nations autochtones sont de nature collective. Malgré la « reconnaissance » des droits ancestraux depuis 1982, ceux-ci n'ont pas été clairement définis par le gouvernement canadien et ces droits collectifs sont alors traités au « cas par cas ». Dans ce sens, chaque Nation autochtone doit documenter et prouver l'occupation et l'utilisation contemporaine et historique du territoire ancestral pour faire valoir ses démarches de revendications. Ces preuves doivent traduire une occupation et une utilisation continues du territoire, et, le cas échéant, les raisons de leur non-utilisation (privatisation des terres, urbanisation, implantation d'industries, etc.)

doivent également être documentées. Ces problèmes d'accès aux territoires ancestraux sont de nature coloniale et néocoloniale et leur cartographie constitue un critère préalable aux revendications territoriales devant la Couronne.

### **Prouver l'occupation territoriale et la non-occupation en raison des contraintes liées aux accès aux territoires**

Les conférenciers ont présenté une carte montrant les effets cumulatifs des contraintes à l'accès et à l'occupation continus du territoire Anicinape, depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Cette carte présente les neuf communautés Anicinapek dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Lac-Simon, Abitibiwinni, Kitcisakik, Winneway, Rapide Lake, Timiskaming, Hunter's Point, Eagle Village-Kipawa, Kitigan Zibi). On y trouve des chemins de fer, des zones urbanisées et agricoles, des mines, des barrages, des lignes énergétiques (lignes à haute tension, pipelines, etc.), des ZEC, des pourvoiries, des réserves fauniques, des parcs nationaux, des chemins forestiers, des camps de chasse (chalets, etc.).

En ce qui a trait à la méthodologie selon laquelle cette carte a été réalisée, c'est celle de Tobias (voir : Tobias, 2000a; 2000b) qui a été sollicitée. Elle consiste en des séries d'entrevues (auprès d'aînés·e·s notamment) portant sur l'utilisation et l'occupation historiques et contemporaines du territoire suivies d'une cartographie des renseignements recueillis.

#### **Exemple de *Wahgoshig c. Abitibi Consolidated* (entreprise forestière) :**

Dans un contexte de manifestation, la cartographie a été utilisée afin de prouver à l'entreprise et au gouvernement provincial qu'il fallait arrêter les activités industrielles sur une partie du territoire de Wahgoshig car ces lieux comprenaient des sites de grande valeur pour les Autochtones, dont un cimetière. Cette négociation a été fructueuse : le territoire a été protégé de l'exploitation forestière.

#### **Exemple de *Whagoshig c. Solid Gold* (entreprise minière) :**

À la suite d'une négociation tumultueuse entre l'entreprise et Wahgoshig, la cause s'est rendue devant les tribunaux.

La méthode de récolte d'information cartographique sur l'occupation et l'utilisation du territoire qui fut utilisée par la Première Nation de Wahgoshig a été reconnue officiellement par la Cour supérieure de l'Ontario. Le gouvernement ontarien a dû modifier sa loi sur les mines afin d'inclure les consultations du ministère avec les Premières Nations.

#### **Exemple du barrage Dozois à Kitcisakik :**

Pour terminer, D. Bisson mentionne l'exemple de la construction du barrage Dozois à Kitcisakik en 1948-49 pour démontrer une autre utilité de la cartographie : grâce à la superposition avec d'anciennes cartes, les anciens lacs et rivières ont pu être documentés, et les secteurs inondés par le barrage ont pu être mis en évidence sur une carte.

Danny Bisson ajoute que la cartographie est aussi utile pour garder la mémoire vivante, pour conserver une mémoire collective; même si les données ne sont pas divulguées hors de la communauté, elles seront préservées au sein de celle-ci (pour des fins autres que de revendication).

Références pertinentes :

Tobias, T. (2000a). Chief Kerry's moose: a guidebook to land use and occupancy mapping, research design, and data collection. Vancouver : Union of British Columbia Indian Chiefs and Ecotrust Canada, 81 p.

Tobias, T. (2000b). Living Proof: The Essential Data-Collection Guide for Indigenous Use-and-Occupancy Map Surveys. Vancouver : Ecotrust Canada.

## Élaboration d'approches pour la caractérisation et la protection des aquifères d'Eeyou Istchee

Présentation par : **Eric Rosa** (professeur, Institut de recherche en mines et en environnement, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)

Prise de notes par : Chloé Pelletier

### Mots clés :

# Eaux souterraines

# Protection des aquifères

# Hydrogéologie

# Eeyou Istchee

### Résumé de la présentation :

« Les aménagements hydroélectriques des dernières décennies ont eu pour effet de modifier substantiellement l'hydrologie des grandes rivières d'*Eeyou Istchee* (territoire cri). Dans ce contexte, la protection des ressources d'eaux souterraines revêt une importance critique, tant pour l'approvisionnement en eau potable des générations actuelles et futures que pour le maintien des écosystèmes dépendants de l'eau souterraine (EDES). Néanmoins, la protection des aquifères doit impérativement s'appuyer sur une connaissance des processus hydrogéologiques et hydrogéochimiques opérant au sein des systèmes d'écoulement de l'eau souterraine. À ce jour, les données quantitatives propres aux aquifères d'*Eeyou Istchee* sont insuffisantes pour assurer leur protection.

S'inscrivant dans ce contexte, la présente étude cible le développement de méthodes novatrices pour la délimitation des aquifères, le repérage des EDES et l'évaluation de la qualité de l'eau souterraine d'*Eeyou Istchee*. La région d'étude couvre 10 000 km<sup>2</sup> et correspond au territoire de la Nation Crie d'Eastmain. Les approches méthodologiques utilisées incluent l'imagerie thermique par télédétection, la collecte d'échantillons destinés à des analyses chimiques et isotopiques, la mesure de débits et l'installation de puits et piézomètres destinés au suivi de l'eau souterraine. Les données et connaissances ainsi acquises sont discutées dans la perspective d'optimiser les approches de protection de l'eau souterraine. »

### Sujets abordés :

- Présentation du territoire à l'étude
- Littérature et connaissances sur les ressources en eaux et les méthodologies cartographiques sollicitées
- Échange interculturel des connaissances

## Étude hydrogéologique dans le grand bassin de la Baie-James

Le territoire étudié recouvre une partie du territoire Anicinape au sud, l'Eeyou Istchee au centre et le Nunavik au nord (aux bordures de la Baie-James et de la Baie d'Hudson). Ce territoire est composé de six bassins versants principaux où les eaux de surface sont sujettes aux répercussions des barrages hydroélectriques. Les connaissances sur les eaux souterraines de ce territoire et l'accès à ces ressources sont limités, notamment en raison de sa vastitude.

L'étude des formations géologiques est fondamentale à l'analyse des eaux souterraines. Les dépôts meubles (formations géologiques sur le socle rocheux), selon leur épaisseur et leur capacité d'absorbance, peuvent représenter des ressources en eaux souterraines importantes. Les dépôts meubles plus grossiers tels que le gravier ou le sable ont la particularité de laisser circuler l'eau davantage que les composés fins (comme l'argile). L'hydrogéologie consiste en l'étude de ces formations géologiques pour déterminer le potentiel hydrologique du sol. Elle se fait selon six critères géomorphologiques : épaisseur des dépôts meubles, pente du sol, irrégularités du socle rocheux, caractéristiques du réseau de drainage (distance au réseau hydrologique du site, densité du réseau hydrologique, humidité topographique).

La superposition de ces renseignements selon des couches cartographiques permet d'illustrer la distribution de ces critères. Le potentiel en eaux souterraines peut alors être évalué selon des analyses quantitatives multicritères afin de créer, ultimement, des cartes de potentiel aquifère.

### Protection du territoire

Ce projet permet donc l'évaluation de la ressource en eaux souterraines, mais soulève aussi des enjeux de protection du territoire. Pour associer hydrogéologie et protection du territoire de manière à avoir une incidence sur les décisions d'aménagement et de développement, la mise en commun des connaissances est primordiale. En ce sens, ce travail mené en collaboration avec des membres de la Cree Nation of Eastmain a permis de mettre en relief ce besoin de recherche en sciences naturelles, de tenir compte des savoirs autochtones, et de les intégrer.

Afin d'améliorer la connaissance de façon égale dans les différents projets de recherche, des entrevues ont été réalisées auprès des Cris de la communauté d'Eastmain à l'étude pour cibler des zones d'intérêts permettant de guider les avancées du projet hydrogéologique. De plus, des mesures hydrogéochimiques ont permis de délimiter des zones très proches des lieux clés indiqués par les membres de la communauté d'Eastmain.



## Leçons à retenir pour réaliser une recherche collaborative

É. Rosa présente ensuite des leçons qui ont été tirées par l'ensemble de l'équipe pour favoriser la recherche collaborative entre Science occidentale et Science crie à la suite de ce projet.

1. La Science crie et la Science occidentale doivent être considérées de façon égalitaire : les travaux de consultation ne doivent pas être faits seulement à certaines étapes du projet, mais de façon continue.
2. Ne jamais inclure une science dans l'autre : inclure la Science crie dans la Science occidentale revient à hiérarchiser l'une par rapport à l'autre; la science crie venant servir « d'appui » à la science occidentale.
3. Accepter les critiques constructives : accueillir les critiques de façon constructive est la clé de la décolonisation de la science occidentale.
4. Reconnaître qu'il existe plusieurs systèmes de savoirs et que tous doivent être considérés comme égaux.
5. Améliorer la diversité et l'équité en recherche.
6. Utiliser les bons termes pour discuter : utiliser la toponymie autochtone pour désigner les lieux sur le territoire.
7. Prendre le temps nécessaire pour s'assurer de créer des ponts entre la Science occidentale et la Science crie, favoriser les échanges et le dialogue.

Parmi les perspectives de son équipe de recherche, un tel partage de connaissances et la collaboration selon les critères énumérés ci-dessus seront centraux dans la mise en place de mesures de protection des eaux et du territoire étudié.

## Masko Cimakanic Aski

Présentation par : **Charles Coocoo** (aîné Atikamekw Nehirowisiw de la communauté de Wemotaci)

Prise de notes par : Chloé Pelletier

### Mots clés :

# Aire protégée

# Droits autochtones

# Racisme environnemental

# Négociations territoriales

### Sujets abordés :

- Démarche de reconnaissance d'une aire protégée par la famille Coocoo
- Défis politiques et coloniaux auxquels les membres de la famille font face
- Racisme environnemental
- Importance de travailler ensemble, Autochtones et non-Autochtones, à la protection du territoire

### Contextualisation de l'aire protégée Masko Cimakanic Aski

Charles Coocoo débute sa présentation en mentionnant qu'il n'y a pas de définition d'aire protégée pour les Autochtones et qu'ils n'ont pas d'accès aux décisions prises en regard de ces aires. Il souligne également l'absence de consultation à cet égard.

Cependant, d'un point de vue éthique, le consentement préalable et éclairé est un droit autochtone et il est un devoir du gouvernement québécois de s'assurer de son respect avant de mettre en œuvre des actions sur le territoire. C. Coocoo ajoute que les Autochtones sont ainsi ignoré·e·s et rendus invisibles dans la prise de décisions territoriales relatives aux aires protégées. Il souligne également que cet enjeu n'est pas important uniquement pour les Autochtones, mais aussi pour les Québécois·e·s, et que le travail doit se faire collectivement et collaborativement.

C. Coocoo mentionne que toutes les parties au sud de l'aire protégée ont été refusées. Voici un extrait du CNA (2019, p. 9-10) au sujet de Masko Cimakanic Aski :

[Le] projet de la famille Coocoo, qui milite depuis près de 20 ans pour la conservation de son territoire familial, Masko Cimakanic Aski. Masko Cimakanic Aski est un projet qui vise l'établissement d'une aire protégée atikamekw sur une superficie de 598 km<sup>2</sup> [...] ce territoire a une haute importance culturelle et sociale pour notre nation et représente un héritage ancestral indéniable. En ce sens, dès la première phase d'implantation des

aires protégées, le Conseil de Wemotaci va proposer ce territoire au ministère de l'Environnement de l'époque, donnant lieu à la création de la réserve de biodiversité des Basses-Collines-du-Lac-Coucou. Seulement, à la sortie du plan de conservation, notre conception différente de ce qu'est une aire protégée et surtout la maigre superficie de 177 km<sup>2</sup> qui est proposée nous amènent à solidifier notre vision et nos arguments traduisant notre volonté et notre besoin de protéger ce territoire, ce qui fera l'objet d'un argumentaire soumis au MDELCCC et au MFFP en 2017. Suivant une période latente où un moratoire était mis en place (de manière informelle), le MFFP a alors annoncé la réouverture de ce territoire à des fins d'exploitation et ce, avant la tenue d'une réelle discussion sur ce sujet [...]. Dans cet ordre, le Bureau de gestion territoriale a tenté, tant bien que mal, de maintenir à l'écart l'exploitation sur le territoire. À l'été 2018, nous avons appris que les Unités d'aménagement forestier avaient planifié des coupes sur le secteur pour lequel nous avons rédigé une lettre pour bloquer le processus [...]. Nous sommes encore dans une grande incertitude vis-à-vis ce dossier.

Masko Cimakanic Aski se traduit en français par « aire protégée », « masko » signifie « ours », Cimakanic signifie « guerrier » ou « conseiller » et « aski » signifie « terre ».

### **Racisme environnemental et racisme systémique**

Cette mise à l'écart des Autochtones de la sphère politique et des questions écologiques traduit un racisme environnemental qui est directement lié au racisme systémique civil et social qui sévit partout au Québec et au Canada. C. Coocoo mentionne une corrélation entre la vulnérabilité environnementale et le racisme.

Le conférencier a ensuite soulevé la notion de *Terra nullius* (les terres colonisées faussement décrites comme inoccupées afin de justifier l'exploitation des territoires autochtones par les gouvernements provinciaux et fédéral). Cela a mené à une exploitation non écologique de la faune, des forêts, des ressources minières, aquatiques et végétales sur les terres autochtones. Il ajoute que la position du gouvernement favorise beaucoup les multinationales qui exploitent le territoire du Québec et des Autochtones de façon abusive et maintient des relations de pouvoir ancrées dans la structure hiérarchique du système occidental, qui nient l'existence du racisme systémique et donc, du racisme environnemental.

### **L'importance du « travailler ensemble »**

C. Coocoo soutient l'importance de travailler ensemble, en tant qu'Autochtones et non-Autochtones, et par l'entremise des universités pour mener à bien de tels projets et protéger le territoire que l'on partage.

Dans le cadre des procédures de reconnaissance de l'aire protégée de la famille Coocoo, Charles Coocoo mentionne qu'il rencontrait des fonctionnaires du gouvernement du Québec pour faire valoir et faire respecter les droits autochtones à l'égard du territoire. Cette démarche s'inscrit donc dans un vaste processus de revendication des droits territoriaux autochtones.

Les membres de la famille Coocoo ont fait appel à des avocats pour les soutenir dans leur démarche. C. Coocoo mentionne par ailleurs que certains avocats à Montréal leur ont mentionné qu'ils et elles n'avaient pas le droit d'appeler les avocats et que seul le Conseil de bande pouvait faire ces démarches, selon la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. 1985, ch. I-5).

Références pertinentes :

Conseil de la Nation atikamekw (CNA), (2019). Les aires protégées et le Nitaskinan. Une affirmation territoriale atikamekw nehirowisiw. Avril 2019. 195 p. Repéré à : [https://www.atikamekwsipi.com/public/images/wbr/uploads/publication/BAPE\\_CNA\\_16042019.pdf](https://www.atikamekwsipi.com/public/images/wbr/uploads/publication/BAPE_CNA_16042019.pdf)

Organisation des Nations Unies (ONU), (2001). Rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Durban, Afrique du Sud, septembre 2001. 161 p. Repéré à : [https://www.un.org/french/WCAR/aconf189\\_12f.pdf](https://www.un.org/french/WCAR/aconf189_12f.pdf)

## TABLE RONDE I

Personnes présentes durant la discussion :

**Danny Bisson, Charles Coocoo, Henri Jacob, Jimmy Papatie, Régis Penosway, Éric Rosa**

Prise de notes par : Chloé Pelletier

**Mots clés :**

# Relations interculturelles

# Autodétermination

# Aire protégée

# Collaboration

**Sujets abordés :**

- Dénonciation de l'exploitation occidentale du territoire, du manque de consultation des Autochtones et de l'absence de prise en considération des valeurs autochtones
- Ouverture des Premières Nations à collaborer, à favoriser le dialogue dans toutes les sphères et particulièrement pour tout ce qui a trait de près ou de loin au territoire
- Autodétermination et documentation de l'occupation et des utilisations des territoires autochtones

### **Incompatibilité entre les systèmes de savoirs autochtones et occidentaux**

Jimmy Papatie (coordonnateur, AKI, Kitcisakik) intervient en premier pour donner son point de vue sur la thématique abordée dans ce panel. Il présente deux symboles : le triangle et le cercle. Le triangle représente la structure pyramidale et hiérarchique sur laquelle est fondée la société occidentale, tandis que le cercle représente la structure sociétale autochtone fondée sur la tradition orale et la passation des savoirs et modes de vie par les aîné·e·s. Il précise également que cette transmission est menacée par le transfert progressif des aîné·e·s dans le monde des esprits, en s'appuyant sur l'exemple de sa communauté, Kitcisakik.

« On travaille dans un système qui est étranger à notre façon de faire en tant qu'Anicinape, puis c'est valable pour toutes les Premières Nations. L'adaptation, c'est ça qui est le plus difficile », ajoute-t-il. J. Papatie explique que, lorsque des non-Autochtones viennent s'intégrer dans les systèmes autochtones, leurs savoirs sont respectés et l'expérience devient enrichissante pour les deux « côtés ». Cependant, à l'inverse, lorsque des Autochtones essaient de s'intégrer au système pyramidal, la structure de ce système ne permet pas le respect et l'intégration des Autochtones et de leurs savoirs.

## **La recherche universitaire comme pont pour construire le dialogue**

Selon lui, l'université et la recherche peuvent être un pont entre ces deux systèmes pour amener un certain équilibre et créer un dialogue.

J. Papatie rebondit aussi sur la notion d'aire protégée abordée dans la présentation de Charles Coocoo en contexte Atikamekw Nehirowisiw. J. Papatie mentionne son travail et celui de son équipe sur deux aires protégées en territoire Anicinape dans le passé, au sein duquel ils ont eu à faire face à certains défis en lien avec les deux systèmes mentionnés plus tôt. Ils travaillent désormais sur un troisième dossier d'aire protégée. J. Papatie mentionne que, avec la protection du territoire, c'est aussi la protection de la culture, de la langue, de l'identité, des ressources et du lien spirituel entre les personnes et le territoire qui sont en jeu.

« Tant et aussi longtemps que les allochtones n'auront pas compris au minimum le système autochtone, il y aura du racisme systémique », ajoute-t-il. Il déclare que le colonialisme et ses conséquences actuelles ont rendu les Autochtones « étranger·ère·s dans leur propre pays ». Pour terminer, J. Papatie mentionne un besoin de reconstruction sociale et de reconstruction du cercle, qui doit se faire collaborativement avec les non-Autochtones.

Henri Jacob (directeur d'Action boréale) s'adresse ensuite à Charles Coocoo pour lui offrir son appui. Il travaille avec des communautés autochtones depuis 1972, dont Kitcisakik. Il réitère l'importance de la collaboration pour « gagner face au gouvernement » et lui propose de les appuyer et de publier sur le site d'Action boréale le combat mené par la famille Coocoo. H. Jacob travaille actuellement avec une dizaine de groupes qui faisaient des demandes d'aires protégées qui ont récemment été refusées (sur 83). Ensemble, ils sont en train de créer une coalition défendant cette cause.

H. Jacob mentionne aussi qu'il travaille actuellement sur la préparation d'une demande d'aire protégée avec l'UQAT secteur Amos, sur l'esker de Saint-Mathieu-Berry et sollicite l'expertise d'Éric Rosa pour éventuellement former un partenariat sur ce dossier.

## **Territorialités autochtones**

Régis Penosway (chef de Kitcisakik) renchérit sur les dires de J. Papatie et sur la présentation de C. Coocoo en mentionnant que la Nation Anicinape est dans des démarches de négociation semblables, notamment sur des projets miniers. Il ajoute également que la formation et la recherche peuvent soutenir les revendications territoriales des Premières Nations et que la signature d'ententes, tant pour la Nation Anicinape que la Nation Atikamekw Nehirowisiw, est au cœur des priorités pour faire valoir les droits territoriaux et améliorer leurs relations avec les gouvernements provincial et fédéral.



Charles Coocoo ajoute à cela la notion d'ouverture, une ouverture des Premières Nations à la société québécoise. Il souligne le besoin commun des Québécois de Nitaskinan, de la Terre Mère, et que l'humanisme est primordial pour comprendre ce qu'est et ce que représente le territoire. Il ajoute aussi la notion de responsabilité. C. Coocoo mentionne qu'une part de responsabilité revient aux Québécois, en donnant l'exemple du refus du gouvernement québécois de reconnaître le racisme systémique et le racisme environnemental.

Pour finir, C. Coocoo explique l'étymologie du mot Nehirowisiw – Nehi : habileté, équilibre; Rowisiw : sens du bien-être. Il explique que l'ouverture doit se faire de façon réciproque pour que les énergies de tout un chacun soient utilisées dans les relations et discussions interpersonnelles et pour s'unir dans des causes communes, notamment la protection du territoire.

### **Rôle de la cartographie autochtone dans les démarches de revendication territoriale et d'éducation populaire**

Pour en revenir à la cartographie, Danny Bisson ajoute, en lien avec sa présentation avec Maurice J. Kistabish, que selon la nouvelle *Loi sur l'évaluation d'impact* fédérale (L. C., 2019, ch. 28., art. 1), un effet cumulatif est reconnu pour les droits autochtones – plus il y a de documentation concernant le territoire, son occupation et ses utilisations, plus les droits autochtones sont entendus.

Pour terminer, H. Jacob propose l'idée d'embaucher des étudiant·e·s des communautés autochtones pour documenter les noms et faire des cartes destinées aux touristes en saison estivale. Cela permettrait à la fois d'éduquer et de revendiquer. Danny Bisson mentionne que l'organisme Minwashin va bientôt sortir une carte dans cet ordre d'idée.

### **Période de questions :**

**Question :** « Concernant la collaboration entre les Nations, comment le tout pourrait se concrétiser? Quelle est votre vision du « travailler ensemble » comme peuples autochtones, lorsque cela concerne le territoire, sa protection et la reconnaissance de nos droits sur ce territoire? »

**Réponse :** Charles répond que cette question est déjà à l'ordre du jour au sein de plusieurs Nations, notamment en Amérique du Sud, où les Premiers Peuples travaillent en alliance. Au Québec, le mouvement, qui est actif, a été lancé de façon locale.

## AXE II – RELATIONS TERRITORIALES ET TRANSMISSION DES SAVOIRS ANCESTRAUX

### « Une carte n'est pas le territoire. » Réflexions sur l'écart entre les conceptions et pratiques étatiques et autochtones de la territorialité

Présentation par : **Sylvie Poirier** (professeure, anthropologie, Université Laval)

Prise de notes par : Lola Montes

#### Mots clés :

# Territorialités enchevêtrées

# Résistance

# Cartographie autochtone

#### Résumé de la présentation :

« L'énoncé « La carte n'est pas le territoire » (Alfred Korzybski, 1931) me servira d'assise pour réfléchir à la fois sur l'écart entre les conceptions et les pratiques autochtones et non-autochtones du territoire et leur enchevêtrement, dans leurs dimensions ontologiques, cosmologiques, culturelles, politiques, écologiques et esthétiques, et sur la manière dont elles se reflètent sur les cartes produites par chacun des groupes. Les productions cartographiques, outils coloniaux et étatiques d'appropriation, d'invisibilisation et de dépossession par excellence, sont aujourd'hui devenues pour les peuples autochtones à la fois des dispositifs politiques de résurgence, de revendication et d'affirmation territoriale, identitaire et culturelle et des dispositifs de mémoire et de transmission auprès des jeunes générations des savoirs, des récits, des traces et des itinéraires légués par les ancêtres. Ces réflexions puisent à même mes travaux et mes expériences auprès des Atikamekw Nehirowisiwok (Haut St-Maurice, Québec) et des Kukatja (désert occidental australien), deux peuples autochtones de tradition nomade de chasse et de cueillette. »

#### Sujets abordés :

- La carte, représentation culturelle
- Le pouvoir de la carte
- Territorialités enchevêtrées
- Revendications territoriales
- Transmission des savoirs

## La carte est une représentation culturelle

« La carte n'est pas le territoire » (Korzybski, 1931) est une formule soulignant que la carte est une représentation du territoire. Ainsi, une carte donnée véhicule un seul point de vue par rapport au territoire : celui du cartographe et de sa culture. Toutes les cartes sont donc culturelles, et révèlent la relation qu'ont les producteurs de la carte avec son objet. En outre, aucune carte, aussi détaillée soit-elle, ne peut saisir la complexité et la vitalité d'un territoire, des lieux qui le composent et des êtres, humains et non humains, qui l'habitent.

La formule « la carte n'est pas le territoire » permet de réfléchir aux écarts entre les pratiques et conceptions autochtones et non-autochtones (étatiques) du territoire, dans leurs dimensions ontologiques, cosmologiques, politiques et esthétiques, et à leurs enchevêtrements.

Les Atikamekw Nehirowisiwok (Canada) et les Kukatja (Australie) sont deux peuples autochtones historiquement nomades, vivant de chasse et de cueillette. Il y a incontestablement des ressemblances dans la manière de concevoir, d'exprimer, et d'expérimenter la relation au territoire, non pas comme une entité globale, mais à partir des lieux qui le composent, dans la forêt boréale et le désert australien. Pour les peuples de tradition nomade, c'est la fréquentation et le parcours des itinéraires qui délimitent un territoire.

La notion d'itinéraire (piste, chemin, sentier) est importante : contrairement aux cartes, qui délimitent un espace fermé et statique, l'itinéraire raconte la fluidité des mouvements sur le territoire. Pour les Atikamekw Nehirowisiwok, les itinéraires sont saisonniers et englobent entre autres les itinéraires de chasse, de trappe et de portage et les réseaux hydrographiques. Les Kukatja conçoivent les territoires comme des réseaux d'itinéraires mythiques (*dreaming tracks*), créés par les êtres ancestraux; à chacun des lieux qui forment ces itinéraires correspond un ensemble de savoirs sacrés. Il y a, d'autre part, une responsabilité de transmission intergénérationnelle des itinéraires familiaux selon la tradition juridique de chaque peuple.

## Pouvoir de la carte

La carte n'est pas le territoire, mais elle a bel et bien un pouvoir réel sur celui-ci, ainsi que sur les êtres humains et non humains (animaux, végétaux, esprits, ancêtres, etc.) qui l'habitent.

La carte s'impose comme une arme de colonisation étatique et politique ayant servi à l'appropriation des terres par les Occidentaux, à la dépossession des Autochtones et à l'invisibilisation de la présence autochtone sur le territoire.

Cependant, les cartes sont aujourd'hui réappropriées par les Autochtones, qui en font des dispositifs politiques de revendication et d'affirmation territoriales, identitaires et culturelles, et de transmission intergénérationnelle des savoirs. Grâce à la cartographie autochtone, les itinéraires et les lieux ont trouvé une nouvelle voix pour se faire entendre; la conception occidentale du territoire s'en trouve ainsi déstabilisée. C'est dire que les productions cartographiques recèlent un pouvoir à la fois de domination et de résistance.

### **Territorialités enchevêtrées**

De la coexistence entre les conceptions occidentales et autochtones découlent des territorialités enchevêtrées, mais aussi des cartographies enchevêtrées.

Le concept de territorialité comprend, pour les peuples autochtones, un système de tenure foncière, des règles et traditions juridiques, des savoirs et pratiques, et des récits et mémoires transmis au fil du temps et des générations. Dans la perspective autochtone, le territoire est un milieu de vie, un allié, un partenaire, et potentiellement un parent. Ils entretiennent envers le territoire et les êtres qui l'habitent une responsabilité et une relation de réciprocité, allant jusqu'à des liens pouvant être qualifiés d'intimes. L'État, au contraire, conçoit le territoire comme une surface à exploiter regorgeant de ressources à extraire, dans la perspective d'un usage rationnel concordant avec une idéologie moderniste et développementaliste. Dans la perspective occidentale, les territoires sont depuis longtemps dépouillés de toute subjectivité et de spiritualité.

Le concept de territorialités enchevêtrées rend donc compte de la rencontre et de la coexistence entre ces deux manières d'appréhender le territoire. Depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, cette coexistence est teintée tout à la fois d'échanges, de violence, de négociations, de compromis et de collaborations. Au Canada comme en Australie, les deux territorialités, autochtones et étatiques, sont engagées depuis plus de 100 ans dans un dialogue frictionnel et un devenir commun, tout en restant distinctes.

Dans les années 1970, les Autochtones dans les deux pays engagent un processus de revendication politique et territoriale et d'affirmation identitaire et culturelle. L'usage et l'appropriation des cartes produites par l'État se répandent et deviennent plus familiers aux Autochtones. On peut supposer néanmoins que, pour les aîné·e·s de l'époque, les cartes topographiques produites par l'État leur ont sans doute paru bien pauvres en comparaison de la richesse de leurs propres cartes mentales, connaissances et toponymies des territoires.

Les premières cartes biographiques font quant à elles leur apparition dans les années 1970 et 1980, en appui aux revendications territoriales. Les conceptions cartographiques s'enchevêtrent : sur le fond d'une carte produite par le ministère québécois de l'Énergie, des Mines et des Ressources, les aîné·e·s inscrivent leur présence ancestrale, leurs toponymes et leurs itinéraires, qu'ils accompagnent de récits de vie et de renseignements sur les pratiques traditionnelles s'inscrivant dans un cycle saisonnier. C'est ainsi qu'au Canada, les Premières Nations ont produit des centaines de cartes biographiques.

## Revendications territoriales et transmission des savoirs

Les cartes, qu'elles soient de type topographique ou biographique, revêtent toutefois un caractère politiquement délicat, surtout dans un contexte de revendications et de chevauchements territoriaux. Elles recèlent aussi un large potentiel de transmission des savoirs.

Au Canada comme en Australie, les Autochtones n'ont pas hésité à s'approprier le numérique et les nouvelles technologies (GPS, drones, cartographies interactives, etc.) pour réinventer la cartographie et « faire parler le territoire ». Certaines cartes produites par les Autochtones misent spécifiquement sur le potentiel des cartographies enchevêtrées où sont indiquées les données découlant de l'occupation et de l'utilisation à la fois autochtones et allochtones d'un territoire donné. Par exemple, le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) les utilise comme outil de dénonciation des compagnies forestières et d'Hydro-Québec, afin de faire valoir la présence autochtone.

Nonobstant, ces nouvelles technologies appliquées à la cartographie sont à double tranchant. En effet, elles sont aussi mobilisées par l'État afin d'affiner son regard et de renforcer son contrôle sur les territoires.

Les cartes autochtones permettent néanmoins de transcender le support cartographique, et de faire émerger le vécu et l'historicité du territoire. Elles sont un outil d'affirmation, de revendication et de transmission des savoirs. Elles font parler le territoire, mais rappellent aussi toute l'importance de rester à son écoute, de continuer à le parcourir, d'en faire l'expérience, d'entretenir les liens avec celui-ci et tous ses habitant·e·s, et enfin de maintenir l'art et l'éthique de l'attention, et donc une responsabilité à son égard.

Dans les années 80, les Kukatja ont également produit des cartes biographiques répertoriant les itinéraires mythiques et les lieux qui les jalonnent. Ils et elles se sont aussi approprié la peinture acrylique afin de peindre leur territoire selon leur propre conception. Ces peintures, qui sont aussi en quelque sorte des cartes, sont riches en savoirs matériels (hydrologiques, topographiques, botaniques, etc.), mais aussi qualitatifs (récits mythiques, histoires familiales, expériences personnelles, etc.), et représentent un enchevêtrement de temporalités et de matérialités.

Enfin, à la lumière de tout cela, il est pertinent de se demander si, dans la production cartographique, les Autochtones et les non-Autochtones parlent bien du même territoire.

## Atlas Masko Cimakanic Aski

Présentation par : **Daviken Studnicki-Gizbert**, (professeur, histoire, Université McGill) et **Christian Coocoo** (Atikamekw Nehirowisiw, Services culturels du Conseil de la Nation atikamekw)

Prise de notes par : Lola Montes

### Mots clés :

# Cartographie collaborative

# Atikamekw Nehirowisiw

# Territoire ancestral

# Histoire atikamekw

### Résumé de la présentation :

Les conférenciers présentent une carte qu'ils ont créée en collaboration avec la famille Coocoo pour le programme d'histoire atikamekw. Ils abordent dans leur conférence les objectifs de la carte, la relation dialogique qu'entretiennent le·la lecteur·trice et le territoire, puis décrivent le processus de création.

### Sujets abordés :

- Objectifs de la carte
- Relation dialogique carte-lecteur·trice-territoire
- Processus de création

Daviken Studnicki-Gizbert et Christian Coocoo ont travaillé au développement de la carte *Masko Cinakanic Aski*, préparée en vue du volet « territoires familiaux atikamekw » pour le programme d'histoire et de géographie atikamekw nehirowisiw des écoles secondaires de Wemotaci et Manawan.

### Objectifs de la carte

Cette carte se veut un support pédagogique expliquant la composition et le fonctionnement des territoires familiaux. La carte illustre le lien entre *atisokan* (les récits), et *Nitaskinan* (le territoire) dans le but de faire parler ledit territoire : « le territoire te parle, il te raconte ».

Le choix de représenter le territoire familial Coocoo sur cette carte s'est fait plutôt naturellement dans la mesure où c'est le territoire familial de Christian Coocoo. Il ressent le lien avec son territoire, il est donc plus facile pour lui de le cartographier et d'en faire ressortir les dimensions spirituelles : « le lien spirituel avec le territoire, je le ressens beaucoup. Je suis

intimement lié avec mon territoire ». Le travail est d'autre part loin d'être terminé, puisqu'il y a le projet de faire des cartes similaires pour d'autres territoires.

### **Relation dialogique carte-lecteur·trice-territoire**

Il y a aussi des questions d'ordre plus philosophique concernant la cartographie. Il fallait prendre en compte la place de la cartographie dans les relations coloniales (technologie coloniale) avec les Autochtones. La question ici était : comment définir la carte avec l'histoire et les traditions?

Indéniablement, il y a une relation dialogique entre le territoire, la carte, et le·la lecteur·trice. Habituellement, la carte amène le territoire vers le·la lecteur·trice et lui permet de le contrôler, le gérer, l'administrer (c'est-à-dire de donner des concessions minières). Mais l'objectif, ici, était de partir de la carte pour amener le·la lecteur·trice vers le territoire, de faire une sorte de carte d'invitation à aller sur le territoire.

### **Création de la carte**

Pour la création de la carte, C. Coocoo et D. Studnicki-Gizbert se sont inspirés, entre autres, des travaux menés par les membres du réseau « *mapping back* ». La carte se présente selon une double projection : à la fois à vue d'oiseau, et à la première personne (vue horizontale de la personne qui est sur son territoire, avec des images et récits). Il n'y a pas non plus d'orientation (il y a un nord et un sud, mais la carte peut être lue dans tous les sens, comme lorsqu'on est physiquement sur le territoire et que l'on peut regarder dans toutes les directions), et une attention particulière a été portée au fait de ne pas tracer de frontières pour représenter les territoires familiaux. En effet, la carte montre l'occupation et l'utilisation ancestrales et contemporaines du territoire qui marquent l'appartenance au territoire. Les conférenciers ont aussi soulevé l'importance des cours d'eau qui permettent les déplacements au sein du territoire. Ils ont également conçu et utilisé une iconographie atikamekw avec la collaboration de l'artiste Raymond Weizineau.

La carte a été élaborée dans le cadre d'un processus collaboratif avec la famille Coocoo. Il a d'abord fallu choisir les toponymes à représenter, puis les faire valider par la famille, pour ensuite travailler sur la documentation des lieux, rédiger les textes, et les traduire en nehiromowin (ce qui a été très riche pour Christian). La carte a été validée par les membres de la famille et sera par la suite présentée dans les classes pour apprendre aux jeunes à se représenter le territoire et les rôles et responsabilités qu'ils ont à son égard. Mais « la carte n'est pas le territoire », comme l'a justement relevé Sylvie Poirier. En effet, elle n'est qu'un point d'entrée pour inviter les jeunes à aller le visiter. La carte est un moyen de faire entrer le territoire en classe et, réciproquement, une invitation à y amener les jeunes, pour qu'ultimement ils puissent créer leurs propres cartes numériques avec leurs propres expériences et celles de leur famille.



## Projet Tapiskwan et projet Moteskano

Présentation par : **Sonia Chachai, Debby Flamand et Nathalie Awashish** (Atikamekw Nehirowiskwewok de Manawan et Opitciwan)

Prise de notes : Lola Montes

### Mots clés :

# Traditions

# Portages

# Transmission de savoirs

# Territoires familiaux

### Résumé de la présentation :

Présentation de deux projets ayant lieu annuellement durant lesquels les participant·e·s sont amené·e·s à parcourir le territoire de manière traditionnelle. Les effets de ces initiatives incluent entre autres un resserrement des liens communautaires, une affirmation identitaire, une transmission intergénérationnelle des savoirs, et une mise en pratique de ces savoirs au travers de l'occupation des territoires.

### Sujets abordés :

- Projet Tapiswkan Sipi (Debby Flamand)
- Projet Moteskano (Sonia Chachai et Nathalie Awashish)

### Tapiskwan Sipi

Le projet *Tapiskwan Sipi*, présenté par Debby Flamand, voit le jour en 2015 à l'initiative de deux stagiaires d'Opitciwan, et est implanté au sein des trois communautés dans les années qui suivent. Le projet vise la transmission orale de l'histoire atikamekw et véhicule l'importance d'occuper le territoire.

Le projet consiste à vivre une dizaine de jours sur le territoire. En 2016, les participant·e·s ont effectué 12 portages (273 km) d'Opitciwan à Manawan, et ont beaucoup appris sur l'histoire des lieux et les pratiques de survie dans *notcimik*. Les pratiques et savoirs sont enseignés par des aîné·e·s ; chaque année ils elles sont accompagné·e·s par des aîné·e·s de chaque communauté.

Les participant·e·s sont des jeunes de 15 à 25 ans; le but est de leur permettre de se retrouver et de renforcer leur identité. Le projet vise aussi la pratique du mode de vie atikamekw nehirowisiw traditionnel, l'inclusion sociale et la meilleure estime de soi, ainsi que la

consolidation des liens sociaux familiaux et intergénérationnels. Il donne un espace aux jeunes pour faire face aux problématiques sociales et les pousser à les dépasser et à se surpasser.

Les jeunes se bâtissent une fierté sur le socle de leur mode de vie ancestral et de la langue atikamekw (nehiromowin). En dépit de la pandémie, le projet a eu lieu à l'été 2020, mais en petits groupes locaux.

## Projet Moteskano

Le projet *Moteskano*, présenté par Sonia Chachai, débute en 2013 à la suite de la grande marche *innue meskanu/atikamekw pipon meskano* lancée par Stanley Volant. La marche Moteskano est une grande marche ayant lieu chaque année vers février-mars dont l'objectif est d'aller se ressourcer sur le territoire familial, en passant sur les traces des ancêtres. Le trajet se fait de manière traditionnelle, en raquette, ce qui implique de consulter les aîné·e·s qui, dans leur jeunesse, ont fréquenté le territoire de cette manière (contrairement à aujourd'hui, où les déplacements se font en voiture), ce qui permet le resserrement des liens intergénérationnels et la transmission du savoir. D'ailleurs, le nom du projet, « moteskano », provient des rencontres avec les aîné·e·s. Ce mot, qui traite de la riche histoire des sentiers façonnés et utilisés par les ancêtres, est souvent revenu.

La marche regroupe chaque année une cinquantaine de participant·e·s, âgé·e·s de 7 à 77 ans. Tout le monde est bienvenu. Là encore, le projet a pour but de raviver les traditions par la pratique du mode de vie traditionnel. Le projet *Moteskano* est d'autre part financé par le secteur de la santé de la communauté. Comme pour le projet *Tapiskwan Sipi*, la marche Moteskano permet de renouer avec l'identité atikamekw nehirowisiw.

Les participant·e·s ont jusqu'à maintenant parcouru 33 territoires familiaux (deux à cinq par an dépendamment de l'itinéraire emprunté, soit 150 à 250 km en dix jours).

Nathalie Awashish a ensuite relaté son expérience de participation à la marche, en nehiromowin. Elle a raconté combien ce fut difficile, puisque c'était la première fois qu'elle faisait la grande marche de manière traditionnelle (peu de nourriture...), mais très bénéfique. C'est par ailleurs grâce à sa participation préalable à *innu meskanu* qu'elle a su quoi emporter pour faire la marche. Elle aime beaucoup cette marche, tant au niveau culturel que pour l'enrichissement de ses connaissances de l'utilisation des plantes médicinales qu'elle lui apporte.

Les retombées du projet pour la communauté incluent : une réduction du taux de suicide, un ancrage très fort dans la communauté (les gens attendent la marche avec impatience) et une résurgence de l'artisanat. En effet, les participant·e·s sont amené·e·s à fabriquer eux·elles-mêmes leurs mocassins (cérémonie faite par Joey Awashish), raquettes et autres confections traditionnelles.

La marche permet aussi le resserrement de liens sociaux, et les marcheur·euse·s sont aidés par les personnes auxquelles appartiennent le territoire sur lequel ils se trouvent (ces personnes connaissent le territoire, et les aident matériellement). Enfin, il est mentionné combien le « retour à la réalité » est difficile pour les participants une fois la marche terminée.

Lien vidéo projet Tapiskwan Sipi:

<https://www.youtube.com/watch?v=DFyhxR7fr7o>

Lien vidéo projet Moteskano :

[https://www.youtube.com/watch?v=Lz6NBo\\_QPRg](https://www.youtube.com/watch?v=Lz6NBo_QPRg)

## TABLE RONDE II

Personnes présentes durant la discussion :

**Sonia Chachai, Debby Flamand, Nathalie Awashish, Christian Coocoo, Charles Coocoo, Daviken Studnick-Gizbert, Sylvie Poirier, Jimmy Papatie**

Prise de notes par : Lola Montes

**Mots clés pertinents :**

# Projets communautaires

# Cartographie autochtone

# Transmission territoriale

**Sujets abordés :**

- Retombées des projets de marches traditionnelles
- Création de tels projets
- Réappropriation intellectuelle des territoires par la cartographie autochtone

**Partage :** Jimmy Papatie

Il a vu en 2015-2016 le départ et l'arrivée de Moteskano. Il faisait froid, -32°C, mais les marcheurs y sont allés quand même. Ça a changé son regard sur la communauté d'Opitciwan (qu'il percevait comme violente et avec un taux de suicide très élevé). Maintenant, il voit ce qu'il y a de beau dans la communauté. Moteskano est l'un des plus beaux projets : la clé pour guérir le peuple n'est pas d'aller dans des centres médicaux/psychologiques, mais d'aller sur le territoire. C'est une reconstruction sociale entreprise par les femmes de la communauté.

**Question :** Gabriel Marcotte

Les projets tels que Moteskano et Tapiskwan Sipi émanent du niveau communautaire, puis s'étendent à la Nation. Mais y a-t-il, dans le sens inverse, des projets lancés par le CNA qui vont par la suite dans les communautés?

**Réponses :** Sonia Chachai

Moteskano est parti du communautaire et s'est répandu par le bouche-à-oreille. Elle n'a pas connaissance de projets dont l'initiative « vient d'en haut » (du CNA). L'initiative vient vraiment des gens qui veulent expérimenter la vie traditionnelle.

Debby Flamand

« C'est vraiment la marche initiée par Stanley Volant qui a donné l'idée de lancer le projet. Ça se fait souvent comme ça, quelqu'un va participer à une marche, puis monter son projet dans sa communauté. Après avoir participé à la marche Moteskano d'Opitciwan, la fille de Debby voulait participer à une marche. C'est comme ça que le projet est né, une marche pour les jeunes, avec des aînés. On peut voir que ça aide beaucoup les individus, et renforce les liens entre eux. »

**Question :** Mohand Akli Eldjoudi (Algérie, Kabyle)

Le territoire familial n'est pas considéré comme une simple propriété foncière par historicité des sentiers ancestraux, des liens, devoirs et obligations envers le territoire. Il s'agit d'un lien existentiel central entre les Atikamekw Nehirowisiwok et leur territoire, une coexistence symbiotique. « Votre travail de cartographie [celui de Christian Coocoo] ne devrait-il pas s'élargir au-delà de l'école, et s'inscrire dans une optique de résurgence de la culture atikamekw nehirowisiw, afin de se réapproprier intellectuellement le Nitaskinan? »

**Réponse :** Christian Coocoo

« En effet, cette carte-là n'est qu'un début. Des cartes d'autres territoires sont en préparation. Et cette carte n'est pas seulement pour le cadre scolaire, mais aussi pour la famille Coocoo, et pour chaque famille. Faire cette carte est assorti de fierté pour Christian, et il pense que ça aura le même impact pour les autres familles. Lorsqu'il a fait le lancement de la carte dans sa famille, elle était très contente. »

**Question :** Mohand Akli Eldjoudi

« Lorsque les Autochtones se réapproprient la cartographie (font leurs propres cartes), c'est une manière de se réapproprier intellectuellement le territoire. Pour les Kabyles, c'est très mal vu de vendre son territoire familial, même à d'autres Kabyles. Est-ce la même chose pour les Atikamekw? »

**Réponse :** Christian Coocoo

« C'est une question complexe avec beaucoup d'enjeux. L'idéal aurait été que Charles Coocoo puisse y répondre, mais étant donné qu'il n'est plus là, la réponse sera faite par écrit. »

## AXE III – CARTES ET RÉCITS

### Awactenmakanicic e opikihakasowin : le système juridique coutumier engagé vers l'autonomisation de l'enfant

Présentation par : **Eva Ottawa** (Atikamekw Nehirowiskew, professeure, droit civil, Université d'Ottawa)

Prise de notes : Lola Montes

#### Mots clés :

# adoption coutumière

# enfance atikamekw nehirowisiw

# loi 113

#### Résumé de la présentation :

« Chez les *Atikamekw Nehirowisiwok*, le terme *awacic* désigne l'enfant, qui est le diminutif de *awactenmakanicic* qui signifie « petit être de lumière ». *Opikihawasowin* veut dire guider l'enfant en lui donnant les enseignements dont il a besoin pour l'amener vers la maturité. À la suite d'une démarche empirique réalisée chez les *Atikamekw Nehirowisiwok* de Manawan, je vais procéder à la description des traits distinctifs du système juridique coutumier. Ma présentation s'inspire de la cartographie proposée aux chercheur·e·s dans le cadre du programme d'intégration Légitimus réalisé sous la direction du professeur Ghislain Otis et de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones. En vue de faire ressortir la juridicité d'un ordre juridique, leur hypothèse épistémologique consistait à cerner les cinq éléments fondamentaux liés à tout système de justice soit : les valeurs, les principes, les règles, les acteurs et les processus, désignés respectivement par *kimocominook*, *ka motewkaniok*, *ka nanakatcitakaniok*, *ka waskapitcik* et *ka nosnetakaniok*. Puisque la coutume autochtone est reconnue officiellement au Québec en matière d'adoption et de tutelle depuis le 16 juin 2018, cette démarche visait à soutenir l'autorité compétente de la communauté dans ses fonctions et à appuyer la communauté dans ses projets futurs, notamment dans le domaine de l'enfance et de la famille. »

#### Sujets abordés :

- Qu'est-ce que l'adoption coutumière?
- Principes et valeurs qui l'entourent
- Conclusion

### ***Awactenmakanicic e opikihakasowin* : adoption coutumière atikamekw**

*Awacic*, « enfant », est le diminutif de *Awactenmakanicic* « petit être de lumière ». *Opikihakasowin* signifie « prendre soin de l'enfant », combler tous ses besoins, s'occuper de son bien-être et lui apporter tous les enseignements nécessaires à son développement.

Comparativement au système civiliste, le système juridique coutumier atikamekw nehirowisiw s'inscrit dans un concept holistique qui englobe une philosophie d'existence et de coexistence relationnelle nehirowisiwin engagée vers le monde social construit à partir de *notcimik* « là d'où je viens », l'univers forestier avec les êtres et ancêtres qui l'habitent.

Eva Ottawa dégage les éléments principaux du système juridique coutumier atikamekw nehirowisiw parallèlement à ceux du système de l'adoption plénière et de la protection de la jeunesse au Québec. Elle aborde *kimocominook* [ancêtres, grands-pères], un ensemble de valeurs qui constitue la « loi sacrée », *Ka motewkaniok* [les principes], *ka nanakatcitakaniok* [les règles], *ka waskapitcik* [les acteurs] et *Ka nosnetakaniok* [les processus].

#### **Valeurs et principes**

L'adoption coutumière repose dans un premier temps sur le don/la compassion. L'éducation de l'enfant commence dès sa naissance. Dès le moment de la naissance, *awactenmakanicic* reçoit le don du nom qui lui permettra de communiquer avec son environnement (*aski*). Le principe de responsabilité parentale veut que toute la parenté (adoptive et biologique) joue un rôle dans la transmission des enseignements à l'enfant pour qu'il devienne autonome. *Nehirowisiw*, terme utilisé par les Atikamekw Nehirowisiwok pour se désigner, est difficile à traduire, mais désigne un être autonome qui vit en équilibre et en harmonie avec son environnement.

Le principe de respect envers les aîné·e·s est particulièrement important, car ils et elles jouent un rôle essentiel dans la transmission des connaissances. Dans le système de la protection de la jeunesse, nous retrouvons les principes de l'abandon (LPJ) et de respect envers les parents (597 CcQ). Les Atikamekw Nehirowisiwok ont souvent insisté sur le fait que l'adoption n'est pas synonyme d'abandon, mais de don. L'enfant est un « don » du créateur. Selon les données empiriques recueillies, les grands-parents peuvent demander à leur propre enfant de faire don de leur enfant. L'adoption n'est pas nécessairement le résultat de l'incapacité des parents à élever leur enfant; elle s'inscrit dans un cadre de valeurs et traditions beaucoup plus complexe.

Le principe de l'entraide (*witcihitowin*) implique que la famille élargie est impliquée dans l'éducation de l'enfant, et en cas d'adoption, que les parents adoptifs prennent en charge tous les besoins de l'enfant, ce qui correspond dans le droit canadien à l'obligation alimentaire réservée aux parents (599 CcQ). Il arrive parfois que les parents adoptifs atikamekw nehirowisiwok ne prennent en charge qu'une partie des responsabilités, auquel cas elles sont partagées avec les parents biologiques de l'enfant.



Suivant *tipaterimowin* [l'humilité], il n'y a pas de hiérarchie dans l'éducation de l'enfant, tous les membres de sa famille prennent des décisions aussi importantes les unes que les autres pour son éducation, comparativement à l'autorité parentale du droit canadien, qui est détenue conjointement par le père et la mère (600 CcQ).

*Tapwewin*, la vérité, rappelle l'importance pour l'enfant de connaître ses parents biologiques, tout comme les motifs de son adoption, contrairement à l'adoption plénière, qui aborde la vérité par la filiation fictive, où les parents adoptifs décident eux-mêmes d'informer ou non l'enfant de son adoption. Les données indiquent également le principe de non-intervention dans la vie privée des parents alors que la DPJ intervient directement auprès des parents. Chez les Atikamekw Nehirowisiwok, l'enfant est vu comme un être à part entière. Suivant le principe de dividualité de l'enfant, son avis compte. *Tapwerimitisowin* [fierté et confiance] dans le système juridique coutumier implique la règle du respect de la volonté de l'enfant et encourage également le maintien des contacts avec la famille d'origine. Si l'enfant souhaite retrouver sa famille biologique, c'est possible, alors que, dans le système québécois, l'adoption plénière prévoit l'exercice de l'autorité parentale jusqu'à la majorité (598 CcQ). Lorsque l'enfant est placé jusqu'à la majorité, les parents adoptifs ou le système de protection de l'enfance considèrent qu'ils n'ont aucune obligation dès que l'enfant a atteint la majorité légale, alors que, chez les Atikamekw Nehirowisiwok, la famille adoptive a le devoir d'accompagner l'enfant tout au long de sa vie.

Quant au principe de liberté individuelle, il laisse le choix aux parents (ou grands-parents) quant au don de leur enfant et à qui il sera donné. Ils ont ainsi la liberté de choix pour convenir des modalités liées au transfert. Le système québécois, en revanche, repose sur le principe d'indisponibilité (2632 CcQ), selon lequel seul l'État peut retirer unilatéralement un enfant à ses parents, à tel point que les parents ne peuvent pas convenir d'une adoption sans passer par le système juridique à moins de remplir les critères du consentement spécial (555 CcQ).

Concernant le principe de non-ingérence dans la vie privée (des parents), si une famille s'aperçoit que les parents biologiques n'ont pas la capacité de s'occuper de leur enfant, elle peut choisir de le prendre en charge jusqu'à ce que les parents biologiques puissent assumer leur rôle. Le système juridique coutumier mise sur la souplesse, comme le principe de l'honneur avec entente verbale, contrairement aux procédures administratives rigides et irréversibles du système québécois. D'autre part, en atikamekw nehiromowin, il n'y a pas de terme pour différencier un enfant adoptif d'un enfant biologique ni même de terme équivalent à cousin : les mêmes termes sont utilisés, avec *nimis* pour une sœur plus âgée, *nictes* pour un frère plus âgé et *nicim* pour une sœur ou un frère plus jeune.

En ce qui a trait au principe de respect et de dévotion envers les aîné·e·s, les parents biologiques vont toujours respecter les décisions des grands-parents, notamment sur le déplacement de l'enfant. Le principe de complémentarité des rôles est également primordial. Les grands-parents et les aîné·e·s ont un rôle important dans la transmission des savoirs et constituent des figures parentales primordiales pour l'enfant. De plus, ces derniers sont

informés en tout temps de l'endroit où l'enfant se trouve afin de pouvoir suivre son évolution et être rassuré·e·s sur son développement.

Concernant les règles dans le système juridique coutumier, il est essentiel de discuter du territoire d'appartenance de l'enfant, et surtout de veiller au maintien de ses liens de filiation existants. En plus de la règle du respect de la volonté de l'enfant, les familles biologiques et adoptives peuvent choisir de procéder à un transfert total ou partiel de la responsabilité, auquel cas la famille biologique est toujours informée de l'évolution de l'enfant. Le maintien des contacts entre les familles adoptive et biologique est essentiel tout au long de la vie de l'enfant. Ceci contraste avec les règles du système civil québécois où l'on rencontre les règles de la rupture du lien de filiation (557 CcQ) et de la protection de la confidentialité à moins d'une entente dans l'intérêt de l'enfant (582 583 CcQ).

## Conclusion

Enfin, nous pouvons voir se dessiner deux profils dans le processus d'adoption coutumière (*kanosnetakaniwok*), l'un familial, où les parents et la famille élargie conviennent oralement du transfert, et l'autre communautaire, plus solennel, pouvant inclure une cérémonie communautaire d'adoption. L'adoption atikamekw nehirowisiw reste néanmoins souple et réversible, le terme *otapakonaw* désignant la situation où le parent biologique souhaite reprendre son enfant, contrairement à l'adoption pratiquée dans le modèle québécois, qui est permanente, irréversible et irrévocable.

En officialisant l'adoption coutumière autochtone dans le *Code civil du Québec*, l'article 577 reconnaît symboliquement les liens de filiation préexistants permettant d'inscrire les effets coutumiers dans le certificat d'adoption. Lorsque ces effets coutumiers ne sont pas inscrits, ce sont alors les effets légaux d'adoption québécoise qui s'appliquent avec la rupture du lien de filiation, libérant ainsi toutes les parties des devoirs qu'elles ont les unes envers les autres. La présente recherche nous permet de constater qu'aujourd'hui, trois régimes d'adoption s'offrent aux parents atikamekw nehirowisiwok, soit le système juridique coutumier avec *Awactenmakanicic e opikihakasowin*; la reconnaissance de l'adoption coutumière avec l'application des articles 543 et 571 CcQ, où l'autorité compétente doit veiller à l'intérêt de l'enfant, au respect de ses droits et au consentement des parties; et l'adoption plénière légale selon le Code civil du Québec.

## Portager l'immatériel : patrimoine intangible et cartographie autochtone

Présentation par : **Caroline Desbiens** (professeure, géographie, Université Laval)

Prise de notes par : Adèle Clapperton-Richard

### Mots clés :

# Patrimoine culturel

# Cartographie narrative

# Territorialités autochtones

# Ontologies

### Résumé de la présentation :

« Bien que, pour beaucoup d'Autochtones, la langue, les savoirs et l'identité soient « chevillés » au territoire (Vincent 2009 : 265), la sédentarisation, l'urbanisation, la résurgence et les pratiques culturelles et virtuelles ont forgé graduellement, mais de façon de plus en plus marquée, un passage entre le territoire vécu et le territoire symbolique. Malgré ces changements, des spécificités importantes perdurent : qu'elle soit pratiquée au quotidien ou incarne un idéal en construction, la territorialité émane d'un univers relationnel qui se forme au-delà du visible.

Comment « portager » la part immatérielle du territoire - notamment, la spiritualité, l'éthique, les manières d'être - entre les anciens lieux de pratiques (embouchures de rivières, territoires de chasse, routes de portages, etc.) et les espaces contemporains de l'autochtonie (communautés, musées, tribunes politiques, réseaux sociaux)? Dans ce passage, le risque est grand de vider le territoire de ses valeurs et de son sens premier. Entre les lieux ancestraux et la résurgence, fortement urbaine, des plus jeunes (Simpson 2018), est-ce que la carte - particulièrement la carte narrative - offre des avenues prometteuses pour « portager l'immatériel »? Quels sont les ressorts de la carte pour dépasser les appropriations coloniales et faire circuler, aujourd'hui, les ontologies territoriales (Clammer, Poirier et Schwimmer 2004) au-delà de leur espace-temps d'origine? Telles sont les questions que nous proposons d'explorer dans cette communication. »

### Sujets abordés :

- Cadre des travaux en cours, réalisés conjointement avec Justine Gagnon, portant sur les territorialités autochtones touchées par les développements hydroélectriques
- Deux questionnements de base : comment représenter les dimensions intangibles (immatérielles) des territoires autochtones transformés et pourquoi le faire? Pourquoi utiliser la carte pour représenter ce patrimoine immatériel?
- Patrimoine culturel intangible défini par trois dimensions
- Dans un contexte de territoires industrialisés, même si le support géographique est transformé, mais que les connaissances sont encore là, alors la cartographie narrative

peut offrir les outils pour les faire ressortir (ce que Caroline Desbiens nomme « porter l'immatériel »)

Cette présentation porte sur des projets de recherche qui concernent le patrimoine immatériel et sa cartographie.

Bien que les gens n'aient plus ou aient moins accès à leurs sites culturels, il est soutenu que cela ne signifie pas qu'ils ne sont plus importants ou vivants et qu'ils doivent être préservés autrement, même si le paysage a été transformé.

### **Qu'est-ce qu'on entend par « patrimoine culturel immatériel »?**

Ce concept apparu dans les années 1990 s'est structuré de plus en plus dans les instances internationales, dont l'UNESCO. Il peut soutenir une meilleure protection des cultures autochtones en accord avec leur vision du « patrimoine ». Il importe cependant de faire une mise en garde vis-à-vis de l'approche de l'UNESCO, qui est souvent déconnectée des réalités locales des communautés autochtones. Malgré cela, la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité permet de reconnaître des éléments qui vont au-delà des manifestations tangibles (ensembles architecturaux, milieux bâtis dans l'espace, par exemple).

En 2003, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui inclut des pratiques culturelles comme la danse, l'histoire orale, etc., est adoptée. Ce qui est intéressant et pertinent, c'est que, dans la liste, on retrouve des éléments liés au territoire, ce qui est défini comme un *land-based heritage*. Le *land-based heritage* ouvre une avenue intéressante pour réfléchir aux façons de documenter des sites disparus à cause des développements hydroélectriques.

### **Conservation du patrimoine culturel immatériel : associer lieu de mémoire et tradition vivante**

Combien de ces lieux inondés par les développements hydroélectriques continuent d'exister de façon intangible même quand le paysage est transformé? Et quel rôle peut jouer la cartographie pour revaloriser les lieux et les traditions?

Caroline Desbiens rappelle que tout ceci s'inscrit dans une réflexion collective : d'autres chercheuses, comme Justine Gagnon et Irène Hirt, mettent en œuvre des approches de la cartographie englobant des choses intangibles. Par exemple, dans les travaux d'Irène Hirt, le rêve est abordé comme une source d'information géographique et cartographique. Les travaux de Justine Gagnon montrent que le processus cartographique en soi est une manière de maintenir une continuité avec le territoire même s'il est transformé. Ceci est particulièrement important dans un contexte où la dynamique de continuité est difficile lorsqu'il y a énormément de transformations industrielles sur un territoire.

## Trois dimensions importantes constituant le patrimoine immatériel en territoire

Il y a bien sûr des connaissances, des pratiques, une manière d'être en territoire, etc., mais il y a aussi tout un « esprit des lieux ». Les exemples sont tirés des recherches menées à Mashteuiatsh avec le partenariat Tshishipiminu :

### 1. Êtres non humains (gardiens)

Il y a, par exemple, le katimashashu (« celui qui ne peut être vu que de profil ») une entité surnaturelle qui fait partie des histoires familiales, notamment celle racontée par Thomas Siméon. Même s'il y a eu destruction de l'endroit en tant que territoire, le patrimoine persiste dans l'art, que ce soit dans des sculptures, des récits familiaux ou l'histoire orale.

### 2. Territoire sensoriel

Il y a aussi la dimension sensorielle dans le patrimoine territorial. Les participant·e·s des projets ont une mémoire extrêmement précise des expériences de navigation sur la rivière. Par exemple, une citation de Michel Nepton portant sur la Péribonka en rend compte. Un grand nombre de personnes peuvent ainsi parfaitement décrire la topographie de la rivière avant la montée des eaux causée par le réservoir et le barrage Péribonka. Ceci est une richesse vraiment importante à cartographier.

### 3. Deuil et continuité

La notion de deuil est transversale dans l'analyse des témoignages recueillis dans le contexte des travaux sur les développements hydroélectriques entraînant la création de réservoirs immenses qui ennoient de vastes parties de territoire. Rendre compte de ces pertes-là sur le territoire est toujours très délicat.

Caroline Desbiens donne l'exemple d'un moment avec Jean-Luc Kanapé et Kim Picard sur la rivière Pessamit : Jean-Luc Kanapé fait une interprétation précise de ce que les lieux étaient auparavant, ce à quoi l'endroit ressemblait avant la construction du barrage Bersimis 2.

La dimension de deuil est évidente : « La chute passait ici... aujourd'hui c'est mort ».

Malgré tout, Jean-Luc Kanapé raconte aussi les activités que pratiquaient les familles : le harponnage des saumons, le campement, etc. La carte narrative peut donc venir montrer l'univers du passé et retranscrire sous forme de récits les voyages de migration.

## Développement industriel du territoire : passer d'un univers de sens (relation) à un autre (extraction)

La conférencière aborde le lien entre la perte des territoires en raison des développements et le changement d'univers de sens. L'exemple du film *The Journals of Knud Rasmussen* vient illustrer cette perte bouleversante, mais sur le plan de la spiritualité (conversion au christianisme).

Cet exemple permet d'illustrer que, face à des environnements transformés, même si des choses sont laissées en arrière et des supports géographiques transformés, les connaissances sont encore là si l'on se tourne vers l'idée d'un patrimoine intangible et immatériel. La cartographie peut offrir les outils pour bien les faire ressortir, et ainsi « porter l'immatériel ».

**Conclusion : pourquoi cartographier et préserver un patrimoine culturel immatériel sur un territoire?**

D'abord, pour témoigner de la dépossession territoriale à travers la cartographie des territoires transformés. Ensuite, pour transmettre l'esprit des lieux avec sensibilité. Enfin, pour se réapproprier le territoire, même s'il est transformé, par le renforcement de la tradition vivante.

Références pertinentes :

Clammer, J., S. Poirier et E. Schwimmer, (Dir.) (2004). *Figured Worlds. Ontological Obstacles in Intercultural Relations*, Toronto: University of Toronto Press.

Simpson, L. B., (2018). *Danser sur le dos de notre tortue*, Montréal : Nota Bene [Varia].

Vincent, S., (2009). « Se dire innu hier et aujourd'hui : l'identité est-elle territoriale ? » Dans N. Gagné, T. Martin et M. Salaün (dir.), *Autochtonie : Vues de France et du Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval. p. 261- 273.

## Cartographier les mémoires : utilisation d'images aériennes anciennes pour documenter les sites culturels en territoires inondés

Présentation par : **Justine Gagnon** (professeure, géographie, Université Laval)

Prise de notes par : Adèle Clapperton-Richard

### Mots clés :

# Mémoire

# Développement hydroélectrique

# Paysages culturels

# Cartographie et images aériennes

### Résumé de la présentation :

« Cette présentation s'appuie sur une démarche cartographique entreprise dans le cadre de ma recherche doctorale et menée en collaboration avec les Innus de Pessamit qui porte sur la mémoire des lieux et des paysages inondés ou radicalement transformés par le développement hydroélectrique le long des rivières Manicouagan, aux Outardes et Betsiamites. Si elle n'était pas planifiée comme telle dès le départ, l'utilisation de la cartographie s'est imposée au fil du projet, en mettant en lumière la relation singulière qui peut s'établir entre certaines représentations du territoire et la mémoire des individus. Nous verrons donc les raisons qui nous ont amené·e·s, mes partenaires de Pessamit et moi, à mobiliser la cartographie – et plus particulièrement les images aériennes anciennes, le logiciel ArcGIS et Google Earth – dans le cadre de ce projet et les défis que cette démarche a pu poser au cours du processus. Je terminerai en vous faisant part de ce que nous envisageons pour la suite à partir des données récoltées et des réflexions menées grâce à cette recherche. »

### Sujets abordés :

- Démarche cartographique mobilisant des images aériennes anciennes, réalisée dans le cadre du doctorat de Justine Gagnon en collaboration avec la communauté innue de Pessamit
- Reconstitution des paysages culturels et des mémoires des individus qui ont connu les rivières du Nitassinan avant leur transformation par les développements hydroélectriques
- Démarche devenue un plaidoyer pour une géographie de la mémoire et pour des cartes servant de supports aux récits et aux témoignages recueillis
- Mise en valeur du lien toujours existant entre les Innus de Pessamit et les itinéraires sur les rivières, même s'ils ne sont plus praticables

Cette présentation fait suite à celle de Caroline Desbiens, car elle aborde aussi les questions de paysages transformés et de patrimoine immatériel.

## Introduction

Le Nitassinan est, comme tout territoire autochtone, chargé d'histoires. Même si cette mémoire du territoire est encore aujourd'hui vivante et dynamique, elle est aussi fragilisée par la transformation ou la disparition des lieux et paysages qui en sont les dépositaires et les témoins, tout particulièrement en raison des développements hydroélectriques sur les anciennes voies de circulation et d'accès en territoire pour l'hiver.

## Objectifs de la recherche

Les objectifs de cette recherche sont de rendre hommage à ceux et celles qui ont vécu les changements et les transformations sur les rivières Pessamiu-Shipu (Betsiamites), Piletipishtik<sup>u</sup> (Aux Outardes) et Manikuakanishtik<sup>u</sup> (Manicouagan) et d'œuvrer à la reconstitution des paysages culturels à travers les souvenirs de ceux et celles qui ont navigué les cours d'eau avant qu'ils soient transformés.

Même si le développement hydroélectrique en territoire innu est éminemment politique, la démarche n'était pas directement politique. L'objectif n'était pas non plus de retracer les toponymes relatifs aux cours d'eau (même si cela a bien sûr fait partie de la recherche) pour en traiter de manière exhaustive ni de faire une étude d'occupation et d'utilisation du territoire. Il s'agissait plutôt d'un processus de transmission, de partage et de compréhension approfondie des dimensions intangibles d'un patrimoine dont les traces matérielles sont devenues difficilement perceptibles. Cela a permis d'aborder les enjeux de continuité culturelle ainsi que les liens que les Innus de Pessamit entretiennent avec les rivières.

## Mémoire et territoire : une géographie de l'intangible

Les territoires bouleversés par les développements hydroélectriques sont des territoires enchevêtrés : les éléments patrimoniaux culturels innus sont enchevêtrés avec les paysages industriels. Si les lieux et paysages physiques ne sont plus les mêmes, les souvenirs et les récits les conservent néanmoins, d'où la pertinence d'une géographie de l'intangible. Pour les Innus, ces souvenirs et ces récits sont très ancrés dans l'expérience vécue des derniers voyages ou des portages de leurs grands-parents. La démarche est donc aussi un plaidoyer pour une géographie de la mémoire.

## Pourquoi « cartographier » cette mémoire?

La mémoire peut être une manière d'occuper le territoire, surtout s'il a été transformé, et la carte peut en être le support et le véhicule.

Si la cartographie n'était pas planifiée au début, elle s'est imposée au fil du processus. La démarche cartographique qui a été déployée a mis en lumière la relation particulière entre certaines représentations du territoire et la mémoire des individus.



Au départ, différentes cartes topographiques ont été mobilisées avec les participant·e·s du projet dans les entrevues. Puis, à terme, les photos aériennes anciennes se sont présentées comme plus utiles encore comme supports aux récits, pour reconstituer l'ancienne topographie des rivières aujourd'hui transformées. Il est à noter que des études précédentes en anthropologie et en histoire, comme la Grande recherche, avaient permis de montrer l'utilisation historique des rivières. Cependant, l'usage des photos aériennes a permis de révéler un lien continu, grâce à cette mémoire préservée et transmise, malgré la distance géographique et temporelle. L'idée n'était pas seulement d'identifier les lieux de chasse, de pêche et de campement, mais vraiment de revitaliser la mémoire par le récit et faire état de la transformation des lieux telle qu'elle a été vue et vécue.

### **La représentation cartographique comme *cadre mémoriel*, support et récit**

La cartographie s'est donc présentée dans le projet comme un cadre aux témoignages. Les images aériennes ont d'abord été géoréférencées dans ArcGIS puis versées dans Google Earth pour les rendre plus facilement manipulables. Cela a permis de mettre en valeur les noms de lieux et de montrer des endroits qui ne sont plus visibles aujourd'hui. Cela a éveillé des souvenirs.

Ce n'était pas tant la production d'une cartographie qui était au cœur de la démarche, mais vraiment l'émergence d'un dialogue et d'une réflexion commune.

Les récits qui ont été colligés proviennent de ceux et celles qui ont pu remonter les rivières dans les années 1950-1970. Les récits ont permis de recontextualiser certains toponymes, de montrer des noms propres à la géographie du nomadisme (accès de bassin versant), de replacer la rivière à l'échelle de son occupation par les familles et les bandes. Ils ont aussi permis de visualiser les transformations du territoire résultant des développements hydroélectriques telles qu'elles ont été vécues par les familles et les acteurs non humains (animaux).

### **Colliger les souvenirs des derniers voyages pour actualiser les paysages du présent**

La conférencière présente un aperçu d'une représentation cartographique issue du travail collectif réalisé : une carte de la rivière Manicouagan, où l'ancien lit de la rivière et la topographie actuelle sont superposés.

La carte contient des extraits d'entrevues, des témoignages relatifs à la transformation, mais aussi des renseignements plus factuels sur les sentiers de portage, les toponymes, les mots relatifs aux déplacements en territoire. Il y a aussi des images aériennes anciennes pour visualiser la transformation et l'ennuiement du territoire.

## **Conclusion : du travail de mémoire au devoir de mémoire**

La démarche est devenue un devoir de mémoire, pour multiplier les voix pouvant raconter cette période historique des développements et leur rendre justice. Ce devoir de mémoire doit être accompagné d'un renouvellement des cartes.

Le projet se poursuit aujourd'hui à travers différentes avenues :

- Cartographie d'un « voyage type » sur la rivière Manicouagan et éventuellement les trois rivières principales d'accès au Nitassinan à partir d'un récit familial
- Cartographie de certains récits de voyage antérieurs issus de la Grande recherche
- Création d'un lexique innu relatif au nomadisme (termes liés aux mouvements en territoire dans une perspective de transmission)
- Détermination des secteurs potentiels pour rouvrir certains portages afin de donner aux jeunes générations l'accès à des secteurs plus au nord qui ont été moins touchés par les réservoirs

## Re-présenter les espaces sociaux des jeunes autochtones à Montréal/Tiohtià:ke

Présentation par : **Stéphane Guimont-Marceau** (professeur, Centre Urbanisation Culture et Société, INRS) et **Marie-Ève Drouin-Gagné** (post-doctorante, Centre Urbanisation Culture et Société, INRS)

Prise de notes par : Adèle Clapperton-Richard

### Mots clés :

# Cartographie sociale

# Décolonisation

# Jeunesse autochtone à  
Montréal/Tiohtià:ke

# Représentation

### Résumé de la présentation :

« Cette présentation traite d'ateliers de cartographie sociale réalisés avec des jeunes autochtones de Montréal en 2019 et 2020. L'idée était de mener un processus de réflexion collective concernant la re-présentation de leurs espaces de vie et des histoires, pratiques et relations qui leur sont liés, à partir de différents médias (dessins, poèmes, collages, vidéos, etc.) et menant à la réalisation de cartes physiques, symboliques ou numériques. Nous voulions ainsi mobiliser les connaissances et pratiques sociospatiales des jeunes, repérer des lieux et des espaces qu'ils et elles pratiquent et encourager un processus d'analyse collective concernant leurs espaces sociaux. Ces ateliers se sont appuyés sur l'importance du processus participatif pour parvenir au produit final et sur la co-crédation de connaissances. »

### Sujets abordés :

- Processus entourant la tenue d'ateliers de cartographie sociale avec des jeunes autochtones de Montréal/Tiohtià:ke en 2019 et 2020, et qui ont mené à la création d'une carte narrative collaborative
- Décolonisation des représentations de Montréal et réappropriation de l'espace urbain par la jeunesse autochtone de Tiohtià:ke
- Principales étapes du processus et résultats préliminaires; soit les thématiques qui sont ressorties de la mise en commun des expériences et récits individuels liés à l'identité autochtone urbaine, et qui se retrouvent dans le *My Map* collectif

La présentation s'ouvre avec une reconnaissance territoriale qui situe le cadre du projet sur le territoire de Montréal/Tiohtià:ke et qui s'inscrit dans la décolonisation de la recherche et des représentations de l'espace urbain. Le projet présenté vise ainsi à favoriser la réappropriation

de l'espace urbain par la jeunesse autochtone de Tiohtià:ke, il se présente comme une contre-cartographie de Montréal.

Même si 50 % des personnes autochtones vivent aujourd'hui en ville, les représentations de l'espace urbain ainsi que les pratiques urbaines contribuent à leur marginalisation politique et culturelle.

### **Présentation d'une carte narrative réalisée dans le cadre du projet avec les jeunes de la communauté autochtone de Montréal**

La carte est disponible en ligne. Les présentatrices soulignent que Coralie Niquay, une des participantes, fait aussi partie de l'équipe. La présence d'un aîné, Oscar Kistabish, qui a raconté ses expériences de Montréal dans sa jeunesse, a aussi été significative.

Le processus a commencé en 2019 avec des ateliers en présence, puis s'est poursuivi en virtuel à l'automne 2020. C'est une recherche participative qui a mobilisé neuf jeunes de la communauté autochtone de Montréal et a mené à la création d'une carte narrative. Dans la présentation, l'accent est beaucoup plus mis sur le processus participatif de « (ré)appropriation territoriale » que sur les résultats, qui seront diffusés plus tard. Des consultations sont en cours avec un comité-conseil formé de jeunes pour savoir quelles formes les résultats prendront, et comment la diffusion sera assurée.

Une chose très importante pour les participantes au projet, qui est ressortie des discussions et des ateliers, est le retour à la communauté, que les cartes soient des outils qui servent à la communauté. Par exemple, les participants ont exprimé le souhait que les jeunes qui migrent en ville puissent utiliser une carte qui relaterait les récits de ceux et celles qui les ont devancés. Ce processus est aussi lié à celui d'une réappropriation territoriale.

### **Objectifs du projet**

Les principaux objectifs de ce projet sont de soutenir la décolonisation des espaces urbains dans un contexte de colonialisme de peuplement, en replaçant les espaces autochtones dans la ville, et de mettre en place une méthodologie participative pour tendre vers une décolonisation de la recherche. Ce processus part de l'individuel et mène vers le collectif, à travers la communication et la mise en commun des expériences et vécus qui ont servi à créer la carte.

### **Présentation des étapes**

Pour débiter, les participantes ont créé des cartes mentales afin d'exprimer leurs propres représentations dans leur propre langage, dont. Par exemple : une carte émotionnelle, une carte des lieux importants et des relations, des généalogies, des rêves, ou des événements qui représentaient leur parcours d'épanouissement et d'affirmation identitaire dans la ville.

Ensuite, il y a eu une mise en commun des cartes et récits individuels accompagnée de discussions sur les éléments clés et communs. Ce transfert vers le collectif s'est fait en respectant ce qui importait pour les participantes. Ensuite, elles ont choisi ce qu'elles voulaient cartographier et la manière de le faire. Le choix final a été de représenter, au moyen de différentes couches pouvant apparaître et disparaître sur la carte, les différentes réalités et expériences de la ville pour elles. Le résultat est une carte *My Map* collaborative à laquelle les participantes ajoutent elles-mêmes leurs récits, photos, etc. La *My Map* n'est toutefois pas encore publique.

### Thématiques principales

« Trajectoires et parcours identitaires » a été une expression récurrente. Les jeunes ont fait ressortir les lieux et espaces qui ont joué un rôle fondamental dans leur appropriation ou expression identitaire (culturelle, de genre, etc.) et comment la ville elle-même a joué un rôle. Le facteur de la communauté a aussi été central; l'importance de la présence de la communauté dans la ville est ressortie, surtout en ce qui a trait aux lieux communautaires autochtones. L'effet de communauté s'est aussi fait sentir à l'occasion de manifestations culturelles et politiques. La présence autochtone est millénaire, mais il ressort une difficulté de la vivre et de la percevoir. Les facteurs suivants aident à visibiliser cette présence : la toponymie, l'art public et les célébrations culturelles, qui aident à visibiliser la présence pour les autres et à éprouver le sentiment de communauté. Plusieurs témoignages sur les difficultés et défis associés au fait d'être Autochtone dans Montréal ont été recueillis dans le cadre de ce projet. Parmi les thèmes abordés, mentionnons le passage du territoire traditionnel à la ville et le fait d'être dans un cadre bâti colonial.

### Principes mis en place pour encadrer les ateliers

Le principe central des ateliers était de créer un espace culturellement sécurisant, ce qui a été particulièrement difficile dans le cadre virtuel imposé par la pandémie. Le soutien de Coralie Niquay a été essentiel. La sécurisation culturelle devait être définie par les jeunes autochtones elles-mêmes. Un élément clé a été la participation d'Oscar Kistabish. Les jeunes ont pu lui présenter leurs cartes et récits et avoir un retour. Cela a permis un échange intergénérationnel.

Un autre principe est celui du respect des façons de faire autochtones. Il a été important de respecter le rythme de chacune, le temps de prendre soin, et de créer un climat d'échange convivial et amical. Le processus participatif a permis un partage et une co-crédation des connaissances dans lequel les jeunes ont pris le leadership collectivement et étaient les expertes, en même temps.

## Conclusion

Le processus mis en place pour ce projet est presque aussi important que le produit fini, dans l'optique où il va servir à la communauté autochtone à Montréal.

Tout le processus a été guidé par un esprit et des approches de décolonisation, de revalorisation des présences autochtones, tant dans les milieux urbains que dans les équipes de recherche et la méthodologie en soi.

Lien vers la carte en ligne :

Niquay C., M. Drouin-Gagné, K. Minh Quan Vu et S. Guimont Marceau, 2021. « On est partout » : contre-cartographie de Montréal/Tiohtià:ke. Tryspaces et Institut national de la recherche scientifique (INRS). Repéré à :

<https://storymaps.arcgis.com/stories/69ba7b50854d4fe3998bd2e866ad7e93>

## Atlascine : voir et écouter le territoire en cartographiant des récits

Présentation par : **Sébastien Caquard** (professeur agrégé, géographie, urbanisme et environnement, directeur du Geomedia Lab et co-directeur principal du Centre d'histoire orale et de récits numérisés, Université Concordia)

Prise de notes par : Adèle Clapperton-Richard

### Mots-clés :

# Cartographie narrative

# Plateforme cartographique

# Représentations et récits

# Diffusion des cartes

### Résumé de la présentation :

« Depuis dix ans, le Geomedia Lab de l'Université Concordia, en collaboration avec le Centre d'histoire orale et de récits numérisés et l'Université Carleton, met au point Atlascine, une plateforme cartographique consacrée à la représentation des récits. L'objectif de ce logiciel libre est double : (1) offrir une synthèse visuelle des lieux et territoires qui structurent ces récits; (2) permettre à ses utilisateurs·trices d'écouter ces récits et de les relier entre eux à partir de lieux qui leur sont communs comme une ville, un quartier, une communauté, ou un campement. En donnant la possibilité à l'utilisateur de créer ses propres cartes et de les utiliser pour naviguer aisément à l'intérieur d'un récit et entre différents récits, cette plateforme ouvre de nouvelles possibilités pour l'étude géographique de ces récits, mais aussi pour leur visualisation, leur diffusion, ainsi que leur écoute. »

### Sujets abordés :

- Relier la cartographie et l'histoire orale, à travers l'exemple du projet d'Atlas des récits de vie rwandais
- Définition de la cartographie des récits : interpréter des descriptions tirées de récits de vie et de souvenirs et les positionner sur une carte pour en faire une synthèse visuelle et spatiale
- Atlascine : logiciel libre qui peut être utilisé par toutes les personnes qui souhaitent cartographier des récits, dans une volonté de géographie et de transmission de la mémoire (par exemple)

## **Relier la cartographie et l'histoire orale : l'exemple du projet d'Atlas des récits de vie rwandais**

Ce sont en fait deux projets combinés, d'abord le projet Histoires de vie mis en place par Steven High il y a une dizaine d'années, au cours duquel plus de 500 récits ont été recueillis et diffusés. D'autre part, nous avons le projet de conception cartographique d'un logiciel appelé Atlascine, qui a aussi débuté il y a une dizaine d'années.

### **Histoire de vie**

Ce projet regroupe des récits de personnes qui ont dû fuir diverses formes de violence et se sont retrouvées à Montréal. Environ 80 récits provenaient de la communauté rwandaise et se sont inscrits dans un processus de guérison et de transmission mémorielle.

Ces récits se sont co-construits entre membres de la communauté qui s'inter-interviewaient : il ne s'agissait pas d'entretiens réalisés par un·e chercheur·euse. Un processus collaboratif s'est tout de même établi entre les différents membres de la communauté et le Centre d'histoire orale et de récits numérisés pour mettre en place la structure permettant la collecte des récits et leur diffusion ultérieure.

Le processus éthique a été très rigoureux : si une personne ne voulait plus que son récit soit diffusé, il était retiré, et le choix de la manière d'effectuer la diffusion était celui des auteur·e·s des récits.

Il y a dans ce processus une transmission intergénérationnelle qui est intéressante dans un contexte de cartographie autochtone : les récits oraux des aîné·e·s ont été retranscrits par des jeunes de la communauté, souvent de leur propre famille.

### **Atlascine**

Ce logiciel est spécialement conçu pour cartographier les récits, les étudier, les écouter et les mettre en valeur.

### **Qu'est-ce que la cartographie des récits peut nous apprendre sur les lieux?**

Il s'agit d'un moyen de revendication territoriale, culturelle et historique. De manière plus générale, cartographier les récits témoigne d'une reconnaissance de l'importance des expériences personnelles, des vécus individuels et collectifs, dans le rapport à l'espace et aux lieux. En outre, la cartographie des récits permet de dresser une géographie de la mémoire, qui apparaît à travers la cartographie des récits et des lieux. Des difficultés ont tout de même été soulevées quand il a fallu définir un lieu mentionné dans un récit; les territoires et les récits sont enchevêtrés, tout comme les souvenirs.

Cartographier les récits, c'est donc interpréter des descriptions plus ou moins spatiales, et des fragments de description, et les positionner sur une carte pour en faire une synthèse visuelle et spatiale.



## **Comment cartographier les récits pour obtenir une synthèse visuelle des lieux tout en préservant l'intégrité des récits?**

La réponse a été de garder le pouvoir de synthèse de la carte et le pouvoir de mémoire du récit. Ce principe a guidé la conception de l'outil Atlascine. Il ne s'agit pas d'un atlas participatif, en ce sens qu'il n'a pas été mis au point par la communauté, mais il a tout de même été créé en étroite collaboration avec des membres de la communauté, qui ont guidé le projet de recherche et fourni leurs commentaires.

### **Présentation de l'atlas**

S. Caquard diffuse un extrait d'un récit d'une participante qui permet de voir le fonctionnement de l'atlas, ainsi que l'apparition des points sur la carte lorsqu'un lieu est mentionné. La vidéo est associée à la transcription du récit, et la transcription est associée à la carte.

Ceci permet de placer sur la carte différentes annotations (de thèmes ou de lieux). Quand elles sont regroupées sous différents thèmes, leur transposition sur la carte produit des cercles proportionnels de différentes couleurs associées au thème en question : par exemple, bleu ou vert = identité et personnel, rouge = violence, rose = exil, orange = résistance, etc.

Cette fonctionnalité permet d'effectuer un aller-retour entre la carte et la géographie des récits en les écoutant, ou encore de naviguer par thématique. L'idée est de préserver l'intégralité des témoignages oraux : non seulement leur contenu, mais aussi leur forme et leur expression, ce que permet le support vidéo intégré à la carte, mais pas la transcription. Il faut souligner que la carte est maintenue comme un outil de synthèse, mais aussi de navigation.

Enfin, il faut retenir que ce logiciel libre est ouvert à d'autres recherches, et notamment à la cartographie des récits autochtones. Il n'est pas à vendre, et l'équipe du professeur Caquard offre son soutien technique pour son utilisation.

### **Lien vers Atlascine :**

Le logiciel Atlascine est développé par le Geomedia Lab (Université Concordia) en collaboration avec le Geomatics and Cartographic Research Centre (Université Carleton) avec le soutien de CANARIE Canada. L'Atlas des récits de vie rwandais a été réalisé en collaboration avec le Centre d'histoire orale et de récits numérisés et l'association Page Rwanda.

Repéré à : <https://rs-atlascine.concordia.ca/rwanda/index.html>

## TABLE RONDE III

Personnes présentes durant la discussion : **Dany Chilton, Claudia Petiquay, Gérald Ottawa, Eva Ottawa, Caroline Desbiens, Stéphane Guimont Marceau, Marie-Ève Drouin-Gagné, Sébastien Caquard, Oscar Kistabish, Justine Gagnon**

Prise de notes par : Adèle Clapperton-Richard

### Mots clés :

- |                                        |                                                  |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------|
| # Toponymie                            | # Transmission et mobilisation des connaissances |
| # Responsabilités envers le territoire |                                                  |
| # Implication des communautés          |                                                  |

### Sujets abordés :

- Transmission des connaissances, particulièrement auprès des jeunes autochtones. Avec cet enjeu viennent ceux de l'intérêt des jeunes pour les questions territoriales et du renouvellement des responsabilités envers le territoire.
- Les nouvelles technologies apparaissent comme des leviers d'apprentissage et de formation permettant de mieux outiller les communautés, non seulement dans la cartographie de leurs territoires ancestraux, mais aussi dans leur protection.
- Avec les connaissances apparaît l'importance des mots et de la (re)valorisation de la toponymie autochtone, qui doit absolument être mise de l'avant dans les récits et la cartographie.
- L'implication des communautés et la nécessité de projets bâtis « de bas en haut », c'est-à-dire de projets qui partent de la base, localement, et qu'il revienne aux communautés de choisir quels éléments mettre de l'avant, et comment.

La table ronde s'ouvre avec Dany Chilton, qui présente le Secrétariat au territoire de la Nation Atikamekw Nehirowisiw. Il rappelle que le Secrétariat a établi une planification stratégique relative au territoire de cinq ans, de 2018 à 2023, et qu'elle sera renouvelée.

Des éléments importants avaient été relevés lors de cette planification. Entre autres :

- Établir clairement la vision et les responsabilités culturelles, environnementales, socio-économiques;
- Favoriser une approche holistique, évidente et facilitante pour les Premières Nations.

Cinq enjeux principaux ont été cernés lors des consultations avec les trois communautés atikamekw nehirowisiwok, Wemotaci, Manawan et Opitciwan (mais aussi en milieu urbain). Les consultations ont permis de rejoindre des chef·fe·s de territoire, des responsables de la planification territoriale et des élu·e·s.

Un enjeu principal est celui de la jeunesse : comment intéresser les jeunes aux dossiers territoriaux? Il est prioritaire de mieux comprendre leurs champs d'intérêt et de mettre l'accent sur les nouvelles technologies.

Une collaboration étroite avec le CNA (Conseil de la Nation atikamekw) s'est formée pour que les jeunes participent à des « fablabs » portant sur les données territoriales et apprennent à gérer des données géomatiques. Un des projets est d'utiliser des éléments de la Grande recherche, soit des interviews d'aîné·e·s menées dans les années 1970, qui devront être révisonnées, retranscrites et traduites. Ces interviews permettent d'avoir accès à un langage territorial moins utilisé dans le monde contemporain.

Quatre autres enjeux ont été cernés dans le plan quinquennal du CNA (*\*pas nommés dans la présentation\**, voir Plan stratégique 2018-2023).

Au total, une quinzaine d'objectifs d'orientation générale et une trentaine de projets ont été relevés. La progression est bonne, les objectifs ont été atteints. Cependant, la dernière année a été difficile, bien sûr, avec le contexte de pandémie, qui a nécessité une adaptation et de nouvelles façons de travailler. Tout le monde apprend, même les aîné·e·s deviennent de plus en plus habiles avec la technologie, c'est la nouvelle réalité des questions territoriales.

Claudia Petiquay, qui est à la coordination du Secrétariat au territoire (SAT), enchaîne en soulignant que le Séminaire de cartographies autochtones a abordé des projets qui rejoignent ceux du SAT en cours (notamment le projet Masko Cimakanic Aski de la famille Coocoo). Le SAT soutient et appuie la famille Coocoo dans ses démarches. Cela s'inscrit dans un contexte où de plus en plus de familles viennent voir le CNA pour avoir du soutien pour protéger leurs territoires ancestraux/familiaux.

Gérald Ottawa, qui fait aussi partie de l'équipe du SAT (il s'occupe surtout du volet culturel et agit comme lien avec les aîné·e·s), soulève d'autres enjeux et projets en lien avec le mandat du secrétariat.

D'abord, il mentionne le renforcement de l'occupation atikamekw nehirowisiw du territoire, dans le respect des principes territoriaux atikamekw nehirowisiw. Le but est de soutenir non seulement l'occupation, mais aussi la pratique d'activités sur le territoire. L'un des projets est la mise en place d'un système de gestion des camps atikamekw nehirowisiwok au moyen d'un code d'occupation, dans les territoires familiaux. Tout ceci dans un cadre structuré reconnu par les trois communautés.

Pour ce faire, il faudra localiser et géoréférencer tous les camps atikamekw nehirowisiwok sur le territoire et planifier la construction de nouveaux camps. Ensuite, il faudra dresser une carte à partir de ce travail. Claudia Petiquay ajoute que les ancêtres ont toujours eu des codes pratiques, des façons de faire et d'être en territoire. Ceci s'est transmis oralement, et doit maintenant être mis par écrit pour garder des traces et assurer la transmission aux jeunes.

Les questions liées au ressenti du territoire et à l'importance des mots et de la transmission des savoirs ont ensuite été soulevées par Oscar Kistabish. Il rappelle que Charles Coocoo, Gérald Ottawa et lui se sont connus au pensionnat et que maintenant ils sont là, à transmettre des savoirs territoriaux et à faire la promotion de la sauvegarde et de la protection du territoire. Oscar Kistabish soulève deux autres points : la nécessité de la rencontre des mondes universitaires et autochtones, et l'importance du partage des savoirs autochtones dans une collaboration juste.

### **Période de questions**

**Question :** Henri Jacob

Au sujet de Montréal et de la présence des « iroquoiens » et des « algonquiens » à l'époque de la colonisation : « est-ce que cet enjeu est revenu dans le projet de cartographie sociale des jeunes autochtones de Montréal? »

**Réponses :** Stéphane Guimont-Marceau

Non, le projet ne visait pas du tout la question des territoires ancestraux. C'était vraiment un travail sur les espaces sociaux urbains des jeunes autochtones qui occupent la ville aujourd'hui.

Il rappelle que l'on parle de cartographie sociale et non pas de cartographie ArcGIS. Le but est vraiment de situer des espaces sociaux et aussi d'un peu défier la cartographie traditionnelle de « polygones ».

Marie-Ève Drouin-Gagné

Le but n'était pas de cartographier un territoire ancestral. Montréal est toutefois apparu comme un lieu de rencontre dans les récits des jeunes, et ils ont parlé de leurs ancêtres.

Concernant le fait de défier la cartographie traditionnelle : donner une forme circulaire à Montréal visait à favoriser une approche plus relationnelle, à partir des ontologies autochtones.

Charles Coocoo

Il rappelle que l'histoire d'un lieu est liée à la cartographie territoriale. Cette cartographie doit aussi inclure les lieux de naissance, car les relations au territoire sont liées à l'endroit où on naît.

L'histoire de la société des kokom fait un lien avec les responsabilités et les engagements envers la terre et la protection de l'environnement pour les Atikamekw Nehirowisiwok. Ces responsabilités ancestrales envers la Terre Mère sont à intégrer dans la cartographie et les récits historiques.

**Question :** Au sujet des présentations de Caroline Desbiens et Justine Gagnon : « Comment assurer une reconnaissance des traces de mémoire à une échelle plus compatible avec la vocation de la Chaire en patrimoine et tourisme autochtones, au niveau de la sensibilisation du grand public et d'une plus grande accessibilité? En d'autres termes, quelles sont les avenues possibles pour bien représenter les mémoires intangibles? »

**Réponses :** Caroline Desbiens

D'abord une précision sur le rôle de la Chaire en patrimoine et tourisme autochtones, il y a l'impression que l'on tient une place « qui ne nous revient pas pleinement ». Le but de la Chaire est de créer cet espace et de le laisser entre les mains d'un·e géographe autochtone.

Au niveau du travail réalisé, il y a eu un aspect toponymie, entre autres un projet de toponymie autochtone avec Mashteuiatsh.

Cependant, il faut retenir que les projets doivent être réalisés au niveau des communautés et que la Chaire vient seulement les soutenir.

Justine Gagnon

De nouvelles avenues arrivent avec de nouveaux partenaires, notamment la station Uapishka, qui est entre autres une station d'écotourisme qui est détenue à 50 % par le Conseil des Innus de Pessamit. Un projet est en train de s'élaborer.

Un point pertinent est que, les questions de visibilité de la mémoire étant d'actualité, la toponymie autochtone est à mettre de l'avant plus que jamais.

**Question :** Guillaume Proulx

Pour Justine Gagnon : « Comment la collecte de données a été menée auprès des partenaires Innus et quel a été le niveau de participation de Pessamit? »

**Réponse :** Justine Gagnon

La communauté a été très impliquée et la démarche s'est coconstruite en affiliation avec le secteur territoire et ressources. Il y a eu plusieurs cycles d'entrevues avec les personnes rencontrées (souvent deux ou trois) pour le projet.

Pour la diffusion des connaissances, les cartes créées dans une démarche de cartographie participative ont été imprimées en grand format et exposées au centre communautaire de Pessamit. La collaboration avec la communauté s'est faite à toutes les étapes du projet.

**Question :** Pour Caroline Desbiens : « Comment assurer la reconnaissance des pratiques d'utilisation du territoire au niveau du patrimoine culturel immatériel? Est-ce qu'il faudrait un recensement de ces pratiques pour une reconnaissance à l'UNESCO? »

**Réponse :** Caroline Desbiens

Dans la liste du patrimoine immatériel il y a aussi l'exemple de la transhumance en Europe (Suisse) : le fait de suivre les troupeaux et d'humaniser ainsi un territoire. Il est évident que marcher et se déplacer sur le territoire constitue un patrimoine en soi, et que cela implique une série de connaissances nécessaires à la survie. C'est aussi le cas pour les portages. Une géographie des portages implique donc de ressaisir ces savoirs essentiels pour les actualiser. Le portage devrait être classé patrimoine culturel immatériel, comme la transhumance.

Il y a tout un travail à faire pour documenter ce patrimoine et ces déplacements, et il revient aux communautés de choisir les éléments à mettre de l'avant et la manière de le faire.

**Question :** « Quel serait l'impact pour vos projets de recherche respectifs de travailler en collaboration avec des artistes en arts visuels (notamment en arts numériques)? Aimeriez-vous explorer divers modes de représentation visuelle des données plus artistiques, et parfois plus abstraits, moins figuratifs? »

**Réponses :** Sébastien Caquard

« Effectivement, la diversification des modes de représentation spatiale est centrale dans le projet de l'atlas des récits rwandais. Je n'ai pas eu le temps de présenter le travail d'Élise Olmedo (chercheuse postdoctorale), qui a conçu des cartes sensibles / artistiques des récits présentés. »

Marie-Ève Drouin-Gagné

« Effectivement, il faut explorer divers modes de représentation visuelle, l'art est important! Il faut travailler en équipe avec des artistes visuels aussi. »

**Question :** « Lors de l'utilisation de Google Maps ou de plateformes similaires, y a-t-il eu une considération pour la souveraineté autochtone des données? »

**Réponse :** Marie-Ève Drouin-Gagné

« Dans notre cas, il n'y avait pas nécessairement de diffusion de données aussi sensibles et la notion de collaboration a primé, avec les jeunes. Les participantes ont fait partie de la décision d'utiliser My Map, tout en gardant la carte pour l'instant « privée », réservée au groupe de participantes, même si je sais que les données sont emmagasinées ailleurs. C'est une excellente question à laquelle on continue de réfléchir. »

## AXE IV – TOPONYMIE

### Rétablissement toponymique à Val-d'Or

Présentation par : **Paul-Antoine Martel** (conseiller en relations avec les milieux, Ville de Val-d'Or) et **Ronald Brazeau** (Anicinape, directeur des Ressources naturelles, Lac-Simon)

Prise de notes par : Guillaume Proulx

#### Mots clés :

# Toponymie anicinape

# Rétablissement toponymique

# Val-d'Or/Lac-Simon

# Savoirs traditionnels

#### Résumé de la présentation :

« À l'occasion de l'Année internationale des langues autochtones, en 2019, la Ville de Val-d'Or et son Office du tourisme et des congrès ont souhaité inclure dans leur carte officielle certains toponymes en langue anicinape. Ils ont donc fait appel à divers intervenants de la communauté voisine de Lac-Simon afin de recenser les lieux significatifs et de valider les toponymes recensés par la Commission de toponymie du Québec, le tout afin de respecter la façon qu'ont les Anicinapek de nommer leur territoire. Cette initiative répond aux engagements des signataires de la Déclaration de Val-d'Or, qui unit la Ville de Val-d'Or et le conseil de la Nation Anicinape du Lac-Simon (ainsi que les communautés de Pikogan et de Kitcisakik et le Grand Conseil des Cris) et fait écho à l'adhésion de la ville aux principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Cette présentation décrira les étapes de la réalisation de cette collaboration et abordera la façon qu'ont les membres de la communauté de Lac-Simon de nommer le territoire. »

#### Sujets abordés :

- Création de liens significatifs entre la Ville de Val-d'Or et les communautés anicinapek d'Abitibi depuis la mise en lumière des violences policières envers les membres de la communauté de Lac-Simon
- Principes témoignant d'une reconnaissance de l'héritage autochtone sur le territoire et engagement à lutter contre le racisme systémique
- Travailler ensemble afin de valider les toponymes utilisés par la communauté sur son territoire traditionnel et de les inscrire dans les cartes municipales
- Toponymes Anicinapek : relationnels, évolutifs et variables selon les familles, désignent surtout des points de repère sur le territoire associés au transport tels que les plans d'eau et les collines
- Transmission des savoirs territoriaux par les aîné-e-s par des voyages sur le territoire

## Introduction : présentations

Paul-Antoine Martel est conseiller en relations avec les milieux à la ville de Val-d'Or. Il travaille notamment sur les dossiers de l'inclusion et du racisme. Ronald Brazeau travaille pour la communauté de Lac-Simon comme directeur des Ressources naturelles. Il travaille sur tous les projets, miniers ou forestiers, qui ont des répercussions sur le territoire. Les deux ont commencé à collaborer depuis que Kristel Aubé-Cloutier, de l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or, a proposé d'inclure la toponymie anicinape dans les cartes touristiques produites annuellement par l'Office. La présentation aborde les raisons qui ont poussé la ville de Val-d'Or à embarquer dans ce projet, le fonctionnement de la collaboration entre la ville et la communauté de Lac-Simon et l'origine et le déploiement des toponymes sur le territoire.

Au niveau personnel, Paul-Antoine s'est montré partant pour mener un projet d'inclusion des toponymes anicinapek parce qu'il a constaté l'absurdité de la toponymie officielle utilisée actuellement en Abitibi, qui est héritée de la colonisation du territoire. Il a donné l'exemple du toponyme du Lac De Montigny (Kienawisik), provenant du nom de jeune fille de l'épouse d'un ministre provincial, qui n'est pas aussi significatif que le toponyme d'origine. Au niveau municipal, la ville était mûre pour un tel projet étant donné les efforts qu'elle mène depuis quelques années pour la reconnaissance du caractère autochtone du territoire.

## Intérêt de la ville de Val-d'Or pour la toponymie anicinape

Depuis les dénonciations des violences policières subies par des femmes autochtones à Val-d'Or à l'automne 2015, la ville a entamé un processus de reconnaissance de l'héritage anicinape. Ces événements ayant provoqué beaucoup de tensions interculturelles à Val-d'Or, la ville a décidé de corriger la situation à l'intérieur de son champ de compétences. Elle est signataire de la Déclaration de Val-d'Or avec les communautés anicinapek de Kitcisakik, Lac-Simon et Pikogan et le Grand Conseil des Cris, qui constitue une déclaration d'amitié entre les Nations. Les signataires de cette déclaration s'engagent à travailler à l'harmonisation entre les peuples, à la création de liens mutuellement profitables et à la lutte contre le racisme et la discrimination. La ville a également rejoint la Coalition canadienne contre le racisme et la discrimination, un organisme chapeauté par l'UNESCO, en adoptant au préalable un plan pour lutter contre le racisme et la discrimination. La ville a enfin adopté localement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et reconnu des droits culturels et territoriaux aux peuples autochtones et un droit de consultation sur tous les grands projets.

C'est dans ce contexte que le projet de revitalisation toponymique vise à mettre en valeur la toponymie autochtone. À cet effet, la ville a communiqué avec la Commission de toponymie du Québec pour avoir accès à leur banque de toponymes autochtones et connaître leur géolocalisation et leur signification.



Cependant, si ce projet ne s'en était tenu qu'à cette source, la ville aurait fondé ses résultats sur des interprétations pouvant être approximatives et aurait peut-être reproduit des erreurs commises par les interprètes de ces toponymes (arpenteur·euse·s ou cartographes) quant à leur nom ou à leur signification réelle. La ville s'est donc tournée vers la communauté de Lac-Simon pour valider et préciser les toponymes anicinapek, puisque la communauté anicinapek occupe ce territoire depuis des millénaires.

## **Collaboration avec Lac-Simon**

Un des défis, dans cette initiative, fut l'acceptation du projet par les membres de la communauté, et leur implication. Pour faire accepter le projet, Paul-Antoine est entré en contact avec plusieurs départements et instances de Lac-Simon jusqu'à ce qu'il obtienne l'approbation du Conseil tribal. L'objectif de ce projet, qui s'inscrivait en outre dans l'Année internationale des langues autochtones, était de donner une visibilité à l'anicinapemowin dans le matériel touristique et culturel régional pour que les populations de Val-d'Or, de l'Abitibi et d'ailleurs prennent conscience de la profondeur historique de l'occupation anicinape et de la manière particulière qu'ont les Anicinapek d'entrer en relation avec le territoire. Durant un midi, une carte a été présentée à des aîné·e·s, en compagnie de Ronald Brazeau et de Marc-Antoine Jetté, qui est à l'emploi de la communauté de Lac-Simon, ainsi que quelques toponymes qui avaient été relevés par la ville. Dans un deuxième temps, les participant·e·s ont placé ces toponymes sur la carte et en ont corrigé certains; deux membres (Valérie et Monique Papatie) ont validé la carte avec les bons toponymes et les bonnes significations. Les résultats préliminaires de cette consultation ont permis de publier une première carte en avril-mai 2019 et une deuxième au printemps 2020. On peut voir sur cette carte les toponymes officiels (selon la Commission de toponymie du Québec) avec les toponymes anicinapek et leur signification. Par exemple, le lac De Montigny est également nommé *Kienesikopan Sagahigan*, qui signifie le « lac où quelqu'un de contrarié rebrousse chemin ».

## **Intérêt de Lac-Simon pour la revitalisation toponymique**

Ronald Brazeau a expliqué que ce ne sont pas tous les toponymes relevés durant cette étude qui sont utilisés dans le quotidien de la communauté de Lac-Simon. Une première étude à l'interne a été menée dans les années 1980 pour recueillir les toponymes et les connaissances territoriales pour l'ensemble du territoire de la communauté. Une grande carte montrant l'ensemble du territoire occupé historiquement par les Anicinapek (allant de Matagami jusqu'au sud de la réserve faunique La Vérendrye) était affichée dans son bureau et les membres de la communauté étaient invités à raconter leurs histoires et à repérer et identifier les lieux significatifs sur cette carte. La Commission de toponymie du Québec s'est inspirée de ces travaux pour officialiser certains toponymes et réaliser des cartes. Une première ébauche de ces travaux a permis d'identifier les principaux plans d'eau et les principales collines qui servaient de repères lors des sorties sur le territoire, puisque les toponymes les plus utilisés par la communauté sont ceux qui sont reliés aux voies de transport.

Chaque famille anicinape savait ainsi le nom exact des chemins et repères sur son territoire, puisque les noms étaient liés à des anecdotes des ancêtres et aux contacts avec les communautés et nations avoisinantes. Certains lieux peuvent donc avoir des toponymes différents selon les communautés, même si elles sont de la même nation, puisqu'ils font partie de la tradition orale de chaque famille et de chaque communauté. Les lieux de rassemblement, les rivières, les lacs, les collines et les portages les plus importants portaient ainsi des noms propres.

### **Le savoir toponymique reste sur le territoire**

Au sujet de la transmission intergénérationnelle des savoirs, Ronald Brazeau explique que, malgré les bouleversements qu'ont connu les communautés depuis la colonisation du territoire, qui ont empêché la transmission de certaines connaissances par les aîné·e·s, les savoirs toponymiques restent sur le territoire. Les séjours sur le territoire, ainsi que différents projets de revitalisation par l'apprentissage *in situ* permettent de faire vivre et de transmettre ce savoir. L'écriture ponctuelle de toponymes ne suffit pas à le transmettre : seules la diffusion des histoires et l'expérience des lieux permettent de le préserver. Heureusement, les nouvelles technologies permettent de mieux enregistrer par vidéo ou audio les histoires des aîné·e·s pour les retransmettre aux générations futures.

## Àjogan nasawehì nìjin enigwakamigàng (un pont entre deux mondes)

Présentation par : **Jean-Luc Fournier** (chercheur en histoire, toponymiste et analyste en toponymie pour la Commission de toponymie du Canada)

Prise de notes par : Guillaume Proulx

### Mots clés :

# Toponymie anishinabe

# Sources historiques

# Toponymie anicinape

### Résumé de la présentation :

« La présentation consiste à, premièrement, définir ce qu'est la toponymie, pour ensuite aborder certaines particularités de la toponymie autochtone et, plus spécifiquement, celles associées à la toponymie algonquine-anishinàbeg. En deuxième lieu, je traiterai de la vision que j'ai et de la mission que je me suis fixé au début de mon parcours de recherche, il y a de cela 15 ans. Je décrirai ma méthodologie de recherche ainsi que des approches protocolaires mises de l'avant lors d'engagements et de rencontres. Je décrirai un exemple d'engagement et d'enquête toponymique et historique avec des gardiens du savoir algonquin-anishinàbeg parlant couramment l'anishinàbemowin (anicenapemowin, anishinaabemowin). Je présenterai quelques exemples d'extraits pertinents de documents archivistiques et historiques affichant des toponymes algonquin-anishinàbeg datant de près de 160 ans et les procédures d'analyse de ces toponymes avec les experts. Finalement, je conclurai sur une note quelque peu personnelle et philosophique en parlant de mes aspirations futures avec mon projet Kitchi Sibi E-widjidiwok Anishinàbeg Toponymic Aki Masanaigan (KEATAM) et expliquerai en quoi ce travail revêt une grande importance pour moi, pour les communautés algonquine-anishinàbeg, la nation et les allochtones du Québec et de l'Ontario. »

### Sujets abordés :

- La toponymie comme partie intégrante des caractéristiques de la culture anishinabe / anicinape, importante pour l'identité et l'histoire de la nation, qui a été affectée par les politiques coloniales du gouvernement du Canada
- Consignation des toponymes anishinabeg / anicinapek tirés des sources écrites historiques dans une base de données pour les présenter aux experts anicinapek afin de corroborer et de confirmer ces toponymes, ainsi que leur signification et leur localisation
- Mise en valeur et consolidation de l'héritage toponymique de la Nation Anishinabe / Anicinape

Jean-Luc Fournier est chercheur en histoire et analyste en toponymie pour la Commission de toponymie du Canada. Le projet qu'il présente n'est pas relié à son travail rémunéré pour Ressource naturelle Canada, mais à un travail bénévole fait dans ses temps libres. La première diapositive de la présentation montre une peinture de l'artiste anicinape Harry Wylde représentant la collaboration et les rapports de réciprocité existant entre toutes les entités vivantes de ce monde. Le pont dans son titre fait référence à la transmission intergénérationnelle des savoirs. Son projet de recherche compare les toponymes anishinabeg / anicinapek contenus dans des sources historiques écrites diverses avec ce qui est encore aujourd'hui en usage chez les aîné·e·s sur leurs territoires traditionnels.

### **Introduction : parcours du chercheur et intérêt pour la toponymie**

L'introduction porte sur ce qu'est la toponymie et sur le parcours biographique du chercheur. En tant que champ des connaissances portant sur le nom des lieux, la toponymie s'intéresse à l'origine, aux significations, à l'utilisation et à la typologie des noms de lieux. La toponymie se situe au carrefour de plusieurs disciplines scientifiques. En tant que chercheur, Jean-Luc Fournier a travaillé avec plusieurs communautés autochtones à travers le Canada, mais surtout au sein de la Nation Anishinabe / Anicinape, qui l'a amené à s'intéresser à plusieurs pans de sa culture. Il a notamment pris conscience des liens étroits entre les lieux, la langue, l'histoire, la culture, l'identité et les pratiques territoriales des peuples autochtones, tout en constatant l'héritage des politiques coloniales menées par le gouvernement du Canada, qui ont entraîné un effacement du bagage toponymique autochtone, entre autres choses. À titre d'exemple, il mentionne des propos tenus par Diamond Jenness, expert anthropologue, ethnologue et membre de la Commission de toponymie du Canada en 1932, qui suggéraient de garder seulement certains toponymes autochtones courts et facilement prononçables sur les cartes fédérales. Jean-Luc Fournier a donc décidé de s'engager à lutter contre le déclin de la langue et de l'identité culturelle anishinabe / anicinape puisqu'il habite le territoire traditionnel et désire participer à la préservation et à la revitalisation culturelle et linguistique de la nation hôte. Il s'implique bénévolement dans les communautés et effectue un rapprochement avec certaines familles de Kitigan Zibi Anishinabeg, Mitchikanabikong et Pikogan afin de dresser une carte faisant l'inventaire toponymique de la Nation Anishinabe / Anicinape.

### **Objectifs de recherche**

L'objectif principal de ce projet est de trouver et de répertorier les noms de lieux dans le but de les préserver. Il cherche à recenser les caractéristiques des lieux, les histoires qui leur sont associées, les formes orthographique et linguistique des toponymes, les narrations, les perspectives culturelles et les conventions toponymiques propres à chaque communauté.

Le projet cherche également à créer des partenariats avec les communautés pour monter des projets éducatifs, réinstaurer les toponymes légitimes des entités géographiques, remédier aux politiques racistes du passé et resserrer les liens au territoire.

## Méthodologie

La méthodologie de ce projet consiste en une revue de littérature des sources historiques, des récits de missionnaires et des études ethnographiques du XIX<sup>e</sup> siècle afin de compiler l'information toponymique dans une base de données personnelle. Ensuite, cette information est présentée aux experts et expertes du territoire (aîné·e·s, gardiens et gardiennes du savoir, locuteur·ice·s, ambassadeur·ice·s culturel·le·s), selon le protocole d'engagement culturel approprié et en s'inspirant également de l'approche de l'acclimatation engagée et de la participation communautaire. Jean-Luc Fournier épouse certaines valeurs de respect et d'intégrité afin de mener le projet le plus possible selon les normes et valeurs locales. Notamment, le chercheur a choisi de mener ce projet à l'extérieur des contraintes du monde académique afin de se donner plus de temps pour entretenir une relation significative avec les communautés participantes, de façon à ce que le savoir reste dans les communautés et s'inscrive dans une perspective d'autonomisation des peuples autochtones.

## Étude de cas : exemple de deux toponymes

À titre d'exemple, il mentionne sa rencontre avec Geneviève Nottaway et James Sperlazza, gardienne et gardien du savoir, ainsi que locutrice et locuteur de l'anishinabemowin/anicinapemowin des communautés de Maigenejik et Mitcikanabikong (Lac-Barrière), en janvier 2020. L'avantage de cette méthodologie est de valider la toponymie trouvée dans les écrits avec la tradition orale locale afin de mettre en valeur les toponymes originaux et d'ainsi faire revivre l'esprit des lieux. Ensemble, ils ont analysé deux noms de lieux en usage en 1836 et en 1850 présents dans des écrits historiques. Il a retrouvé une rivière mentionnée dans ces récits, *Sesekatehidjiwan*, qui est aujourd'hui le ruisseau Edwards (émissaire de la rivière des Outaouais). Selon les experts, ce nom signifierait « une rivière coulant de nulle part ». Il a également établi que le lieu nommé *Metîgegisk Câunch Sâgegan* est le lac Beaven, dans les Laurentides. Ce nom évoque la petite taille des arbres que l'on retrouve autour du lac.

## Ejinikedek – le nom qu’on lui donne

Présentation par : **Richard Kistabish** (aîné Anicinape, directeur de Minwashin)

Prise de notes par : Guillaume Proulx

### Mots clés :

# Toponymie anicinape

# Expériences territoriales

### Résumé de la présentation :

À la veille de la décennie des langues autochtones, la revitalisation de l’anicinapemowin doit être au cœur de nos réflexions. Le défi est grand, mais il doit s’inscrire comme une priorité dans nos ordres du jour respectifs. La toponymie est au cœur de cet enjeu puisqu’elle décrit d’où l’on vient et qui nous sommes. Nous avons le devoir de redonner au territoire ses noms d’origine, de les comprendre et de les diffuser. Cet exercice sera un pas de plus vers l’affirmation et la reconnaissance de notre culture et de notre identité.

### Sujets abordés :

Il existe un certain décalage entre la conception occidentale et la conception anicinape de la toponymie.

- Contexte colonial d’effacement des expériences territoriales et de la culture anicinape dans une logique d’appropriation du territoire
- Toponymie anicinape : pas un ensemble de noms statiques sur une carte; se décrit comme étant relationnelle, expérientielle et évolutive
- Revitalisation des expériences territoriales des ancêtres : un des moyens de revitaliser la langue et la culture anicinapek pour les nouvelles générations

### Comment les premiers contacts ont-ils eu lieu?

La présentation de Richard Kistabish débute par une réflexion sur les premiers contacts entre ses ancêtres et les premiers colons. Quelle méthode ont-ils utilisée pour communiquer alors qu’ils et elles ne parlaient pas la même langue? C’est la question qu’il pose avant de discuter de toponymie. Pour lui, la toponymie des Anicinapek n’évoque pas seulement des noms, mais aussi des lieux ayant une signification. Par exemple, ses parents et leurs ami·e·s discutaient des lieux selon leurs souvenirs, par exemple des lieux où se sont déroulées des pêches exceptionnelles. Ce rapport au lieu n’était pas évoqué dans un rapport d’appropriation, mais de passage et de bienveillance.

## **Le premier contact du point de vue immigrant**

Lors de l'arrivée des colons, les Anicinapek cherchaient à établir une relation de reconnaissance mutuelle avec les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes. Richard Kistabish a lu certaines archives relatant de telles rencontres du point de vue des immigrant·e·s. Il a pu alors comprendre les motivations de ceux-ci et celles-ci puisqu'il n'avait jusqu'alors accès qu'au point de vue de sa communauté. Chez les Anicinapek, certains membres de la communauté étaient plus diplomates et savaient comment se comporter avec les étrangers et étrangères. C'étaient toujours les premières personnes à prendre la parole. Dans leurs rencontres avec d'autres nations, les Anicinapek expliquent l'endroit d'où ils et elles viennent, d'où ils et elles sont, et comment ils et elles vivent et indiquent le nombre approximatif de personnes qui y vivent. Selon l'auteur de l'archive, les personnes rencontrées viennent d'un lac clair aux eaux bleues, mais se déplacent la plupart du temps. Il s'agirait du lac Abitibi, qui se nommait d'abord le lac Bleu. Ces archives décrivent également les personnes qui fréquentaient le versant nord et le versant sud du lac (les Abitibiwinnik, les Témiscamingues, les Nippisingues, etc.). Les personnes immigrantes (allochtones) finissaient ensuite par nommer et s'approprier le territoire et les personnes qui y vivent (« mon Indien, nos Indiens, nos alliés »).

## **La toponymie comme moyen de conquête contre la toponymie comme expérience territoriale**

Ultimement, le principal objectif des colons était l'appropriation et l'occupation du territoire. John A. Macdonald résumait que le principal obstacle à cet objectif était le « problème indien ». Ayant de la difficulté à les identifier, les nommer, les comprendre et les accepter tel qu'ils et elles étaient, l'État canadien a plutôt décidé d'éliminer les Anicinapek par tous les moyens possibles. Malgré tout, la Nation Anicinape n'a jamais renié son héritage et sa culture, en dépit des politiques coloniales d'assimilation, d'acculturation et d'élimination. Les Anicinapek ont continué de parler leur langue, de s'auto-identifier et de nommer leurs expériences territoriales (les endroits où il y a eu du bonheur, de l'abondance, de la famine, etc.). La toponymie anicinape concorde mal avec la conception occidentale de l'attribution de noms statiques à des lieux. Pour ce peuple nomade chasseur-cueilleur, la nomenclature des lieux doit permettre de circuler sur le territoire. Les toponymes sont mouvants parce que les expériences sur le territoire sont évolutives. Notamment, les Anicinapek ont nommé des lieux en fonction de souvenirs qui leur rappellent du bonheur, de la nourriture et le bien-vivre.

## **La toponymie comme vecteur de revitalisation culturelle**

Richard Kistabish porte finalement une réflexion sur la propension des Anicinapek à chercher le bonheur et le bien-vivre. Au contact de la société eurocanadienne, les Anicinapek, qui arborent une certaine joie de vivre, se voient attribuer le qualificatif de « paresseux », bien qu'il s'agisse en fait selon lui de la principale qualité des Anicinapek (il traduit « paresse » par « joie de vivre » en anicinapemowin).

Une des manières utilisées par le pouvoir colonial pour effacer la culture, les valeurs et savoirs-êtres anicinapek serait d’effacer ces expériences territoriales en les remplaçant par des noms de lieux statiques étrangers. Face à cela, il semble donc important de restaurer la mémoire des parents, grands-parents et ancêtres, parce que l’histoire et la culture des Anicinapek sont beaucoup plus profondes que ces représentations simplistes (comme « peuple paresseux »). En restaurant la mémoire des ancêtres, il sera plus facile et intéressant de retrouver les noms, expériences et significations derrière les lieux importants pour les Anicinapek. Ce travail de mémoire revitalisera la langue et la culture afin de faciliter leur réappropriation par les nouvelles générations. À titre d’exemple, les nouvelles technologies permettent plus facilement d’enregistrer la voix des aîné·e·s pour qu’ils racontent leurs souvenirs.



## Lancement de tutoriels de cartographie Google Earth

Présentation par : **Lola Montes** (étudiante, anthropologie, Université Laval), **Christian Coocoo** (coordonnateur des Services culturels, Conseil de la Nation Atikamekw) et **Benoit Éthier** (professeur, École d'études autochtones, UQAT)

Prise de notes par : Guillaume Proulx

### Mots clés :

# Tutoriels de cartographie

# Toponymie atikamekw

# Google Earth

### Sujets abordés :

- Tutoriels de cartographie préparés pour des élèves Atikamekw Nehirowisiwok dans le cadre du programme d'histoire et de géographie atikamekw nehirowisiw
- Cartographie des lieux importants de leur territoire familial dans Google Earth
- Prise de contact avec leurs familles et les aîné·e·s de leur communauté pour éveiller leur conscience territoriale et les rôles et responsabilités qu'ils et elles ont envers leur territoire

#### Benoit Éthier :

Présentation des tutoriels de cartographie destinés aux jeunes autochtones souhaitant mettre sur pied leurs propres projets de cartes. Ces tutoriels ont été conçus dans le cadre d'un projet plus large intitulé « Territorialités et cartographie autochtone », démarré en 2018 avec des partenaires de la Nation Atikamekw Nehirowisiw (Christian Coocoo, Charles Coocoo et Gérald Ottawa), Brian Thom, Chloé Pelletier, Lola Montes et Sylvie Poirier.

#### Christian Coocoo :

Les tutoriels de cartographie sont liés au projet de création de la carte de la famille Coocoo présentée mercredi. Cette carte sera utilisée dans les classes du programme d'histoire et de géographie atikamekw nehirowisiwok, où les chefs de territoire viendront parler des rôles et des responsabilités envers le territoire. Ensuite, les élèves seront invités à documenter l'histoire de leur territoire familial pour l'intégrer dans Google Earth. Chaque élève aura son propre fichier KML représentant les lieux importants du territoire familial.

#### Lola Montes :

L'objectif de l'activité en classe associée aux tutoriels est que les élèves Atikamekw Nehirowisiwok interrogent les aîné·e·s et leur famille pour en apprendre davantage sur le territoire et éveiller un lien de responsabilité envers celui-ci. Les tutoriels ont été montés par

Lola Montes et Chloé Pelletier en s’inspirant de l’exercice mené par Brian Thom, directeur de l’Ethnographic Mapping Lab de l’Université de Victoria en Colombie-Britannique. La formation est adaptée au contexte atikamekw nehirowisiw et présente des cartes et des récits compilés durant la Grande recherche. Les tutoriels sont en cours de traduction vers le *nehiromowin* (la langue des Atikamekw Nehirowisiwok) pour qu’ils soient intégrés dans le programme d’histoire et de géographie de la Nation Atikamekw Nehirowisiw. Au total, six tutoriels ont été produits, mais seulement trois tutoriels ont été montrés durant la présentation. Tous les tutoriels sont disponibles sur YouTube.

Benoit Éthier :

Ce projet a été rendu possible en grande partie grâce au travail de Lola Montes dans le cadre de son projet pratique de baccalauréat en anthropologie à l’Université Laval, sous la direction de Sylvie Poirier (Université Laval). Tous les renseignements présentés sur les cartes proviennent du Centre d’archives de la Nation Atikamekw et du projet Atikamekw Kinokewin. Les tutoriels traduits devraient être accessibles pour les élèves Atikamekw Nehirowisiwok dès cet automne.

Liens vers les tutoriels de cartographie :

<https://www.uqat.ca/recherche/laboratoire-de-cartographie-participative/>

## TABLE RONDE IV

Personnes présentes durant la discussion : Oscar Kistabish, Christian Coocoo, Claudia Petiquay, Gérald Ottawa, Salomé Soucy-Awashish, Paul-Antoine Martel, Ronald Brazeau, Sylvie Poirier, Benoit Éthier, Jean-Luc Fournier

Prise de notes par : Guillaume Proulx

### Mots clés :

|                                           |                             |
|-------------------------------------------|-----------------------------|
| # Partage, collaboration et communication | # Politiques d'effacement   |
| # Affirmation territoriale                | # Revitalisation culturelle |

### Points principaux abordés :

- Des politiques d'effacement des toponymes autochtones ont été menées par Québec et Ottawa depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les pratiques de recherche employées jusqu'à il y a 15-20 ans ont également participé à la dépossession des savoirs autochtones.
- Les toponymes des différentes Nations relatent les expériences territoriales de familles ayant occupé et parcouru le territoire sur plusieurs générations.
- Les pratiques de traçage de frontières et de limites sont un moyen utilisé pour diviser les Nations autochtones. Les aires d'occupation du territoire de différentes Nations s'entremêlent depuis des générations.
- La mise en valeur des toponymes autochtones participe à l'affirmation culturelle et territoriale des Nations.
- La collaboration et la communication entre les Nations sont nécessaires pour affirmer l'occupation continue du territoire et assurer la revitalisation culturelle et la transmission des savoirs pour les générations futures.

Sylvie Poirier :

Toute la semaine, les présentations du séminaire ont démontré l'importance de la cartographie. Les tutoriels s'inscrivent dans cette démarche puisqu'ils outillent les jeunes afin qu'ils puissent construire eux-mêmes leurs propres cartes. Cela les incitera à aller sur le territoire avec les aîné·e·s et les chasseur·euse·s de leur communauté. Cette méthode facilitera la transmission des savoirs territoriaux et soulèvera l'intérêt des jeunes pour le territoire.

Oscar Kistabish :

Avec tous les témoignages et toutes les données qui ont été présentés durant le séminaire, il serait pertinent que le tout soit rassemblé dans un rapport détaillé qui puisse être utile pour les acteurs sociaux et actrices sociales autochtones. Les lieux sont la mémoire des ancêtres et

les témoins des événements passés. Tous les noms de lieux évoquent ces expériences passées. En anicinapemowin, il y a beaucoup de noms qui évoquent la mémoire culturelle des Anicinapek.

On dit souvent que les paroles s'envolent et les écrits restent. Selon Oscar Kistabish, c'est faux. C'est la parole qui reste sur les territoires. Les ancêtres ont transmis leurs savoirs et leurs souvenirs avec des émotions et un ressenti du territoire. La parole des ancêtres existe donc toujours dans la mémoire collective du territoire, malgré toutes les tentatives de l'effacer. C'est au tour de la génération actuelle de la transmettre à ses enfants et aux générations futures. Oscar Kistabish fait lui-même sa part en amenant ses neveux et nièces sur le territoire et en leur montrant les lieux significatifs pour sa famille. La manière de nommer les lieux des Anicinapek est intimement liée à la famille, comme l'a indiqué Gérald Ottawa. Ce ne sont pas nécessairement les gens qui attribuent un nom aux lieux, mais les lieux eux-mêmes qui se nomment à travers ce qu'ils sont. Les Anicinapek ont appris et transmis leurs expériences par l'observation et l'écoute des lieux. Il est donc important que toutes les communautés recensent et transmettent leur toponymie propre à l'aide des mots qui existent sur le territoire et que les universitaires accompagnent ce processus par la mise à l'écrit de cette mémoire.

Oscar Kistabish indique qu'il n'est pas un écrivain, mais qu'il est capable de transmettre la mémoire de ses ancêtres par la parole. Son père lui racontait toujours ce qu'il voyait lors de leurs voyages. Certains mots étaient prononcés plus souvent et ce n'est que plus tard, en voyageant sur le territoire, qu'il a pu reconnaître ces lieux. Lorsqu'il est entré au pensionnat à neuf ans, on lui a imposé d'oublier d'où il vient. Pourtant, la première question que l'on posait aux visiteurs était « d'où viens-tu? ». Selon le lac ou la rivière d'où les visiteurs venaient, il était possible de savoir comment ils étaient. C'est seulement ensuite qu'ils se nommaient.

Oscar Kistabish parle enfin de la propriété intellectuelle. Il y a 15-20 ans, les chercheur·euse·s qui venaient dans les communautés et qui produisaient des recherches réclamaient la propriété intellectuelle des connaissances qu'ils et elles diffusaient. Or, les savoirs que les Anicinapek transmettent leur appartiennent, à la famille, à la communauté et à la Nation. Trop souvent, des chercheur·euse·s sont venu·e·s dans les communautés et sont reparti·e·s avec les savoirs sans jamais garder contact avec la communauté. Avec les protocoles d'entente de recherche, la communauté a maintenant un levier pour que les savoirs restent ou reviennent pour être réappropriés par les familles.

L'information qui a été rassemblée dans le cadre du colloque est très importante parce que la mise en valeur de la toponymie est vitale pour les familles, communautés et Nations autochtones. Les universitaires ont été formés dans un cadre strict. Il est important de sortir de ce cadre pour entrer dans une relation significative avec les peuples autochtones, dont les savoirs sont holistiques (« en cercle »), de manière à ce que des systèmes de pensée différents puissent s'accorder et se comprendre.

Christian Coocoo :

Le thème de la toponymie le rejoint beaucoup, avec les recherches qu'il mène depuis 25 ans. Une carte présentée par Jean-Luc Fournier l'a beaucoup fait réagir puisque le territoire atikamekw nehirowisiw est incorporé dans le territoire anicinape. Christian Coocoo se reconnaît dans l'idée de mise en commun des connaissances et considère que les Nations sont rendues à l'étape de discuter ensemble sur ces thèmes parce les toponymes des différentes Nations se recoupent. Lorsque les premiers manuscrits ont été écrits sur les Autochtones, les personnes qui les ont écrits ne connaissaient pas grand-chose aux réalités autochtones. Pourtant, ces manuscrits sont utilisés par des universitaires non autochtones comme sources historiques valides. Les Nations autochtones ont conservé leurs connaissances territoriales et les ont transmises par tradition orale. Il est donc important de remettre de l'avant ces savoirs, puisque la toponymie permet de revendiquer l'appartenance au territoire. Par exemple, les Atikamekw Nehirowisiwok ont des toponymes propres pour la rivière Saint-Maurice (*Tapiskwan sipi*), Trois-Rivières (*Metaperotin*) ou le lac Saint-Pierre (*Nebesek*) qui les distinguent des Anicinapek ou des Innus.

Jean-Luc Fournier :

Jean-Luc Fournier appuie l'intervention de Christan Coocoo sur l'interprétation des sources historiques. Il apporte des nuances au sujet des cartes qu'il a présentées parce que les aires d'occupation des Nations s'entrecoupent à différentes époques. Par exemple, on retrouve certaines traces de l'occupation atikamekw nehirowisiwok jusqu'à Baskatong alors que les aîné-e-s de l'endroit confirment qu'il s'agit d'un territoire anicinape. Le fait de délimiter strictement les territoires entre Nations comme le ferait le gouvernement devient problématique parce que les relations que les Nations entretiennent avec les territoires se chevauchent.

Ronald Brazeau :

Il considère que la délimitation stricte des frontières est problématique à plusieurs niveaux. Les aîné-e-s lui ont expliqué que les peuples autochtones n'ont pas tracé ces limites strictes et savent d'où ils viennent. Les territoires des différentes familles sont connus des communautés. La délimitation de frontières est un jeu politique. Les axes de déplacement empruntés par les Anicinapek étaient vastes et traversaient les territoires d'autres Nations. Par exemple, des lieux de rassemblement des Atikamekw Nehirowisiwok étaient connus sur le territoire des Anicinapek et *vice versa*. Il est donc important de se parler, puisque les aires culturelles des peuples s'entremêlent. C'est le gouvernement canadien qui est responsable de l'isolement des peuples dans des réserves, parce qu'avant, des liens familiaux existaient entre les Nations.

Salomé Soucy-Awashish :

Salomé est chargée de projet du Secrétariat au territoire du Conseil de la Nation Atikamekw à La Tuque. Elle constate que le monde de la cartographie autochtone est un petit milieu et qu'il est réconfortant d'entendre toutes les interventions sur la toponymie, car chaque nom renferme une histoire. La toponymie sert à communiquer une tradition à travers un lieu et une

occupation du territoire. Les sites de portage, les sépultures, les lacs, les lieux sacrés et les sites historiques renferment tous des expériences qui leur sont propres. Elle travaille surtout avec le logiciel ArcGIS dans le cadre de son travail et s'occupe de beaucoup de projets, mais compte apprendre à utiliser Google Earth à l'avenir.

Gérald Ottawa :

Gérald Ottawa réagit à la présentation de Jean-Luc Fournier au sujet des politiques d'effacement de la toponymie autochtone depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Au Québec, c'est à l'initiative du clergé, notamment du père Rouillard, qu'a été appliquée une politique d'effacement des toponymes, car il croyait que l'existence de la toponymie autochtone était une menace à l'affirmation de l'autonomie de la société québécoise. Le père Henri Simard a également tenu des propos racistes au sujet de la toponymie autochtone lors d'une conférence en 1916. C'est à partir de cette époque que se sont multipliés les villes et villages nommés selon une toponymie francophone commençant par « Saint », en référence à des lieux sacrés (du même coup, ces toponymes effaçaient des lieux sacrés autochtones). Or, la toponymie propre à chaque Nation autochtone est un des marqueurs de son affirmation territoriale. Il est donc important pour les Nations autochtones de travailler ensemble pour remettre de l'avant leurs toponymies propres.

Claudia Petiquay :

Selon Constant Awashish, Grand Chef de la Nation Atikamekw Nehirowisiw, il faut s'impliquer sur toutes les instances décisionnelles possibles pour représenter les intérêts de la Nation. À titre d'exemple, le Secrétariat au territoire du Conseil de la Nation s'implique dans le conseil d'administration de l'organisme de gestion du bassin versant du Haut-Saint-Maurice. La directrice générale de l'organisation est d'origine européenne. L'organisme a fait l'achat d'un terrain le long de la route 155 qui se trouve sur le Nitaskinan, le territoire traditionnel non cédé des Atikamekw Nehirowisiwok. L'implication du Secrétariat dans l'organisation a permis de conscientiser la directrice générale de l'organisme aux enjeux de toponymie et d'obtenir de l'organisme que la toponymie atikamekw nehirowisiw soit valorisée sur le territoire acquis par l'organisme. La toponymie est un élément important pour mettre de l'avant la culture atikamekw nehirowisiw, et le Secrétariat au territoire essaie de saisir toutes les occasions possibles de faire valoir l'héritage toponymique atikamekw nehirowisiw.

Benoît Éthier :

La collaboration, les alliances et la communication entre les personnes présentes doivent se poursuivre en vue d'une cohabitation territoriale entre Nations. Le séminaire est un bon moyen pour ratisser, partager et développer ces espaces d'échange et de valorisation des savoirs territoriaux. Des capsules vidéo issues du séminaire seront bientôt accessibles sur le site Web de l'événement et un rapport-synthèse sera produit et distribué à l'ensemble des participant·e·s. D'autres événements de ce genre pourront être organisés ponctuellement afin de raffermir les alliances et de poursuivre ces échanges autour des cartographies autochtones. Ekote, Mekwetc!